

Rapport annuel 2019-2020

Santé publique Ontario



Table des matières

Message du conseil d'administration	3
Survol de l'organisation	5
Respect de notre mandat	7
Protéger la santé et la sécurité de la population ontarienne	8
Aider la population ontarienne à améliorer sa santé	10
Fournir de l'expertise, des ressources et des services centralisés au système de santé de l'Ontario et à ses intervenants	12
Appuyer la riposte de l'Ontario à la COVID-19	15
Rapport sur les résultats et le rendement de 2019-2020.....	18
Statut des initiatives prioritaires des plans d'activités annuel de 2019 à 2022 pour les principaux secteurs d'activités, au 31 mars 2020.....	19
Plans d'activités annuel de 2019 à 2023 : engagements volumétriques.....	31
Sommaire de fin d'exercice du tableau de bord trimestriel en matière de rendement de SPO de 2019-2020	26
Risques situationnels et autres facteurs importants ayant eu un impact sur les résultats.....	31
Rendement financier	32
Rapport sur les responsabilités de la direction.....	33
Conseil d'administration.....	34

Message du conseil d'administration

Au nom du conseil d'administration de Santé publique Ontario (SPO), je suis heureuse de présenter le rapport annuel 2019-2020 de SPO. Le rapport fournit une description de haut niveau des principaux services offerts et principales activités menées durant l'exercice pour réaliser le mandat de l'agence et les priorités du gouvernement. Il offre également un rapport d'étape sur les résultats clés et un aperçu de fin d'exercice du rendement financier de l'agence.

SPO est déterminée à faire sa part pour protéger la santé et la sécurité de la population ontarienne et l'aider à améliorer sa santé.

Nous fournissons des preuves scientifiques et techniques, des conseils d'experts et des ressources centralisées à nos partenaires et clients, c'est-à-dire le gouvernement, les responsables de la santé publique, les hôpitaux et les autres établissements de soins de santé, les laboratoires communautaires, les intervenants en santé de première ligne et les chercheurs, afin qu'ils puissent prendre des décisions et poser des gestes éclairés, anticiper les questions de santé émergentes et y faire face. L'importance de nos travaux n'a jamais été si évidente que depuis l'émergence de la pandémie mondiale de COVID-19.

Présente dans toute la province, SPO fait la détection et le suivi des éclosions de maladies infectieuses et autres menaces pour la santé publique, effectue les préparatifs requis pour y réagir, et intervient au besoin. Désignés laboratoires de santé publique de la province, nos laboratoires effectuent chaque année des millions d'analyses de haute qualité afin de procurer des diagnostics fiables en temps opportun et d'appuyer les mesures cliniques et de santé publique. Nous produisons des données probantes afin de mieux comprendre de nombreuses questions de santé publique comme les dangers environnementaux, les risques et la transmission d'infections, les maladies chroniques, la sécurité alimentaire et les dépendances à l'alcool et aux autres drogues. Nous étudions et évaluons les facteurs qui contribuent à la santé de la population et explorons les façons d'aider les Ontariennes et les Ontariens à mener des vies plus saines.

Notre laboratoire de Toronto a mené sa première analyse en lien avec la COVID-19 le 12 janvier 2020, ce qui nous classe parmi les premiers laboratoires au monde à mener des analyses en lien avec la COVID-19 à l'extérieur de la Chine. En février, après avoir réalisé quelques centaines de tests, nous avons compris que la demande à prévoir était beaucoup plus élevée que ne pourrait l'absorber une seule organisation et avons fait appel à d'autres hôpitaux et laboratoires communautaires de l'Ontario pour créer un réseau de dépistage de la COVID-19. À la fin mars, des tests avaient été menés sur près de 50 000 Ontariennes et Ontariens, et la demande continuait d'augmenter. SPO a continué de procurer une expertise scientifique et d'assurer le gros des analyses de la province.

Nous avons aussi travaillé sans relâche pour offrir à nos partenaires à l'échelle locale et provinciale des conseils scientifiques sur la gestion de cas, le suivi des contacts, la prévention des infections, le contrôle de la maladie et la surveillance, qui sont basés sur des recherches en santé publique menées partout dans le monde et sur notre incroyable bassin d'expertise, dans le but de veiller à ce que les mesures prises par l'Ontario reposent sur les meilleures connaissances scientifiques des plus grands cerveaux.

SPO est déterminée à servir de gardien responsable des ressources lui étant confiées. Au nom du conseil d'administration, j'aimerais remercier notre équipe de direction et notre personnel pour leur dévouement envers la prestation continue et en temps opportun de programmes, de produits, de ressources et de services pertinents et de haute qualité à nos clients. Je suis fière de tout ce qu'a accompli SPO durant la dernière année. Nous serons heureux de continuer d'assurer une contribution vitale à la santé de la population ontarienne.

J'aimerais aussi remercier nos partenaires au gouvernement de l'Ontario pour leur soutien continu.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Rothstein', with a long horizontal flourish extending to the right.

Linda Rothstein
Présidente, conseil d'administration de SPO

Survol de l'organisation

Santé publique Ontario a été créée pour assurer la santé et la sécurité de la population ontarienne. Nous prévenons la maladie et améliorons la santé en collaboration avec nos partenaires du gouvernement, de la santé publique et des soins de santé. Nous fournissons les preuves scientifiques et conseils techniques requis pour orienter les politiques et la pratique, et améliorer la santé de la population de l'Ontario. Aux laboratoires de santé publique de la province, dont nous assurons le fonctionnement, nous effectuons chaque année des millions d'analyses pour les intervenants en santé de première ligne et les bureaux de santé publique. Nous concentrons nos efforts sur les situations d'urgence en santé publique, les éclosons et les maladies infectieuses, les dangers environnementaux, les programmes de promotion de la santé et de prévention des maladies, la prévention et le contrôle des infections et les renseignements sur la santé. Notre application pratique des principes de santé publique contribue à la formation des professionnels de la santé.

Comme l'indique notre loi constitutive, la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*, nos priorités sont les suivantes :

- fournir des conseils et un soutien scientifiques et techniques;
- offrir des services de laboratoire de santé publique;
- accroître les connaissances, faire connaître les meilleures pratiques et pousser la recherche;
- servir de modèle pour ce qui est de combler les écarts existant dans les domaines du contrôle des infections et de la santé et sécurité au travail;
- guider le processus d'élaboration de politiques et y contribuer;
- améliorer l'élaboration, la collecte, l'utilisation, l'analyse et la divulgation de données;
- assurer la formation et le perfectionnement professionnel;
- entreprendre des recherches en santé publique;
- fournir des conseils et un soutien opérationnel dans toute situation d'urgence, ou lorsque se déclare une maladie, qui a des répercussions sur la santé.

Parmi nos clients principaux figurent :

le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario;

le ministère de la Santé et d'autres ministères du gouvernement de l'Ontario;

les bureaux de santé publique;

les fournisseurs de soins et organisations de l'ensemble du continuum de soins.

En plus de ces clients, les partenaires de SPO en matière de santé peuvent aussi inclure des membres du milieu universitaire, des chercheurs, des organisations à but non lucratif, des organismes communautaires et du secteur privé, et des agences gouvernementales qui travaillent dans des secteurs multiples pour aider les Ontariennes et Ontariens à garder la meilleure santé possible.

Vision	Actions, connaissances et données probantes de renommée internationale pour une population ontarienne en santé
Mission	Nous facilitons la prise de décisions et de mesures éclairées pour protéger et promouvoir la santé et contribuer à réduire les iniquités en matière de santé.
Mandat	Nous offrons un soutien et des conseils scientifiques et techniques aux clients œuvrant au sein du gouvernement, de la santé publique, des soins de santé et des secteurs connexes.

Respect de notre mandat

SPO fournit un soutien et des conseils scientifiques et techniques aux membres de différents secteurs qui collaborent à la protection et à la promotion de la santé des Ontariennes et des Ontariens. Cela signifie que nous appuyons le travail de nos clients et partenaires à l'échelle du gouvernement, du secteur de la santé publique et du système de santé plus vaste. L'allègement du fardeau pesant sur notre système de santé dépend de la prévention des maladies, des handicaps et des blessures, et de l'accès de la population aux renseignements et outils requis pour améliorer sa santé.

Les exemples qui suivent témoignent des efforts déployés par SPO dans trois champs d'activités : la protection de la santé et de la sécurité de la population ontarienne, le soutien à l'amélioration de la santé de la population et l'offre de ressources, d'expertise et de services centralisés au système de santé publique de l'Ontario et à ses intervenants. Au moyen de toutes ces activités, SPO cherche à contribuer aux efforts déployés pour réduire les iniquités en matière de santé.

Il est important de noter que la période visée par ce rapport annuel comprend les trois premiers mois de la pandémie de COVID-19, qui a débuté en janvier 2020. Compte tenu de la nature sans précédent de la COVID-19 et de l'accroissement exponentiel des activités entreprises par SPO pour appuyer la riposte de l'Ontario à la COVID-19, cette section inclut également un survol des efforts que nous avons déployés en ce sens jusqu'au 31 mars 2020.

Protéger la santé et la sécurité de la population ontarienne

Avec ses partenaires, SPO assure la protection et l'amélioration de la santé et de la sécurité de la population ontarienne. Grâce à notre approche intégrée de suivi et d'analyse de la santé, de gestion des éclosions, d'analyse en laboratoire, d'évaluation de la santé environnementale et de soutien sur le terrain, nous aidons à prévenir la maladie et à minimiser les risques avant qu'ils ne causent de torts à la population. Nous sommes une composante importante du système de santé publique de l'Ontario.

SPO fournit un soutien et des conseils scientifiques et techniques à nos partenaires et aux parties prenantes de l'ensemble de la province. Ce soutien et ces conseils prennent diverses formes, notamment des programmes de surveillance spécialisés, de l'assistance pour les enquêtes de cas, la coordination et la gestion des éclosions, des conseils en matière d'immunisation et l'élaboration de pratiques exemplaires en matière de prévention et de contrôle des infections. Au moyen d'activités de suivi quotidien, SPO anticipe, détecte et repère les éclosions de maladies infectieuses et incidents environnementaux actuels ou potentiels. Nous appuyons l'intervention coordonnée et efficace du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, du ministère de la Santé, des bureaux de santé publique et des établissements et fournisseurs de soins de santé.

Nos laboratoires sont une composante indivisible de notre organisation qui joue un rôle essentiel dans tous nos efforts de résolution de questions relatives à des maladies infectieuses, y compris en employant les toutes dernières méthodes de séquençage génétique de l'ADN pour cerner les liens jusqu'ici non établis entre les cas de maladie infectieuse. Les laboratoires de SPO fournissent des services essentiels aux laboratoires des hôpitaux et laboratoires communautaires, aux bureaux de santé publique, aux foyers de soins de longue durée, aux cliniciens en pratique privée et au grand public. Les laboratoires de SPO élaborent et mènent des analyses adaptées aux besoins changeants du système de santé de l'Ontario. La capacité de la province de détecter les éclosions, incidents biologiques et autres menaces à la santé publique, d'intervenir et de freiner la propagation de la maladie au sein de la population dépend de l'intégration des services de laboratoire et services relatifs à la protection de la santé publique de SPO.

Les exemples qui suivent témoignent des efforts déployés par SPO en 2019-2020 en vue de protéger la santé et la sécurité de la population ontarienne.

- Soutien aux enquêtes relatives aux éclosions de maladies infectieuses, y compris les nouveaux agents pathogènes (comme la COVID-19, dont on parle plus longuement plus loin dans ce rapport), les maladies respiratoires et d'origine alimentaire (comme la grippe et la *Salmonella*) et la *Legionella* dans les réseaux d'eau partout en Ontario. Nos analyses de laboratoire servent à identifier et à confirmer les cas de maladies, à établir les liens requis, à assurer le dépistage rapide et exhaustif des personnes ayant pu être exposées et à fournir de l'expertise pour faciliter la gestion des éclosions. Il est possible d'établir des liens entre les cas de maladie, de détecter la source de grappes potentielles et de limiter la propagation future grâce aux efforts

de nos partenaires des bureaux de santé publique, en ayant recours aux toutes dernières méthodes de séquençage génétique de l'ADN et d'analyse informatique servant à déterminer l'empreinte génétique et les séquences des bactéries présentes dans les cas cliniques, les produits alimentaires ou les échantillons d'eau.

- Offre d'expertise sur l'immunisation et les maladies évitables par la vaccination afin d'appuyer les efforts de vaccination de l'Ontario visant à prévenir la propagation des maladies. Cette expertise inclut la publication du [rapport sur la couverture vaccinale des élèves des écoles de l'Ontario](#) (en anglais) pour l'année scolaire 2017-2018, qui présente des estimations de la couverture vaccinale obtenue par les programmes publics de vaccination des enfants et analyse pour la première fois les exemptions relatives à la vaccination, ainsi que du [rapport annuel de 2018 sur l'innocuité des vaccins](#) (en anglais), qui résume les manifestations cliniques inhabituelles (MCI) à la suite d'une immunisation rapportées en Ontario en 2018 après l'administration d'un vaccin.
- Surveillance des tendances sur le plan des maladies transmises par les moustiques et les tiques, et publication de ressources y compris le [rapport sommaire sur les maladies à transmission vectorielle de 2018](#) (en anglais) et la [carte des zones jugées à risque pour la maladie de Lyme en Ontario de 2019](#) afin d'aider les bureaux de santé publique locaux à créer des messages de santé publique et les fournisseurs de soins de santé à prendre des décisions cliniques en matière de dépistage et de traitement. De plus, SPO collabore avec l'Institut vecteur pour créer un outil en ligne qui améliorera la capacité de l'Ontario à repérer plus rapidement les tiques et à prévenir la maladie de Lyme en permettant aux fournisseurs de soins d'administrer une dose d'antibiotique, au besoin, avant la fin du délai optimal de prévention de la maladie de 72 heures après le retrait de la tique. L'outil combinera l'identification des tiques à de l'information géographique afin de déterminer le risque d'infection et le besoin de traitement de prophylaxie, ce qui permettra au grand public et aux fournisseurs de soins de prendre des décisions médicales appropriées dans les délais critiques.
- Soutien aux bureaux de santé publique locaux, aux autres membres du système de santé et au gouvernement de l'Ontario afin qu'ils puissent évaluer les enjeux locaux de santé environnementale en émergence ou en évolution, comme la qualité de l'eau et de l'air intérieur, la pollution atmosphérique, la technologie Wi-Fi et les dangers physiques, et intervenir. Parmi les exemples récents de ce soutien figurent une collaboration avec l'Institute for Clinical Evaluative Sciences (IC/ES) en vue d'effectuer un rapprochement entre les données du SILO (système d'information de laboratoire de l'Ontario) sur les analyses de plomb et d'autres métaux dans le sang et l'urine, et les données sur l'eau potable du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs. Y figure également le soutien offert à un bureau de santé publique devant répondre à des questions de la collectivité sur le renouvellement d'un permis d'exploitation d'un centre de production de combustible nucléaire au moyen de pratiques exemplaires en matière de communications à risque.

Aider la population ontarienne à améliorer sa santé

En aidant la population ontarienne à mieux prendre en charge et améliorer sa santé, nous l'aidons à adopter des habitudes de vie saines et à éviter les hospitalisations. Pour y parvenir, nous examinons les déterminants sociaux de la santé et des comportements sains allant de la création de milieux sociaux et physiques empreints de soutien à la sensibilisation aux modes de vie sains afin d'aider les gens à apporter les changements permettant de prévenir les maladies chroniques et les blessures, en passant par l'élimination des obstacles à l'adoption d'habitudes de vie saines et la promotion de politiques publiques saines. Nous fournissons des données probantes, de l'expertise et des ressources pour relever certains des plus grands défis auxquels se heurte l'Ontario sur le plan de la santé publique.

Les exemples qui suivent témoignent des efforts déployés par SPO en 2019-2020 en vue d'aider la population ontarienne à améliorer sa santé.

- Élaboration du rapport [Le fardeau des maladies chroniques en Ontario \(prévisions importantes en vue d'appuyer les efforts de prévention\)](#) (en anglais) en partenariat avec Action Cancer Ontario (qui fait maintenant partie de Santé Ontario). Publié en 2019, le rapport fournit des données et des éléments de preuve à l'appui de la planification des systèmes de santé pour prévenir les maladies chroniques en Ontario. Les maladies chroniques sont à l'origine du trois quarts environ des décès de la province. La majorité des décès sont dus à quatre grandes maladies chroniques : les cancers, les maladies cardiovasculaires, les maladies chroniques des voies respiratoires inférieures et le diabète. Le tabagisme, la consommation d'alcool, la sédentarité et la mauvaise alimentation sont des facteurs de risque modifiables clés, qui sont courants chez les personnes atteintes de ces maladies importantes. Ces facteurs de risques ont une prévalence élevée en Ontario, particulièrement au sein des populations qui font face à des iniquités en matière de santé, comme les groupes à faible statut socioéconomique ou à santé mentale fragile, ou les membres de minorités raciales et de communautés autochtones. Il est essentiel de s'attaquer à ces facteurs de risque pour réduire la charge de morbidité et le fardeau économique des maladies chroniques, minimiser l'engorgement des hôpitaux et mettre fin à la médecine de couloir en Ontario.
- Publication de l'[Opioid Mortality Surveillance Report](#) (en anglais) en juin 2019 en partenariat avec le Bureau du coroner en chef de l'Ontario et le réseau Ontario Drug Policy Research Network de l'Hôpital St. Michael de Toronto. Le rapport analysait les 1 337 décès liés aux opioïdes survenus en Ontario entre juillet 2017 et juin 2018. Entre autres, le rapport jette une lumière sur les circonstances entourant les 1 209 décès jugés accidentels, y compris les caractéristiques des personnes décédées, la présence de différents opioïdes et substances ne contenant pas d'opioïdes, et le contexte entourant la surdose. Le partenariat avec le Bureau du Coroner en chef, le réseau Ontario Drug Policy Research Network et SPO permet la collecte, la mise en commun et l'analyse de données fiables en temps opportun dans le but d'orienter et d'adapter les mesures de prévention, et ainsi de mieux répondre aux besoins particuliers des Ontariennes et Ontariens qui pourraient être exposés aux opioïdes.

- Élaboration du [rapport de surveillance du tabagisme en Ontario, 2018](#) (en anglais), une ressource provinciale publiée en novembre 2019 à l'intention de nos parties prenantes. Le rapport sert d'analyse de contexte et de rapport de surveillance du tabagisme en Ontario, et représente une transition par rapport aux rapports précédents produits par l'Unité de recherche sur le tabagisme en Ontario. Le rapport mise sur des sondages en population, des évaluations de programmes, des rapports de rendement et des données administratives, et décrit les tendances au sein de la population, l'infrastructure du système et les stratégies adoptées et mesures prises durant l'exercice 2017-2018 pour réduire l'offre et la demande de produits du tabac. Il est essentiel de comprendre toute l'étendue de la lutte antitabac en Ontario pour orienter l'élaboration de politiques et de programmes aptes à réduire les répercussions du tabagisme et de la dépendance à la nicotine partout dans la province.
- Offre de conseils scientifiques et techniques au ministère de la Santé sur la mise en œuvre et les échéanciers de son nouveau Programme ontarien des soins dentaires pour les aînés (POSDA), qui donne aux personnes âgées à faible revenu accès à des soins de santé de qualité. Le programme offre aux personnes âgées, qui sont nombreuses à ne pas avoir accès à une assurance dentaire, les soins dentaires essentiels dont elles ont besoin pour prévenir les maladies chroniques, améliorer leur qualité de vie et réduire les pressions exercées sur les salles des urgences. La santé buccale est un facteur important de progression de la maladie chronique chez les populations âgées.

Fournir de l'expertise, des ressources et des services centralisés au système de santé de l'Ontario et à ses intervenants

En tant qu'organisme provincial, SPO fournit de l'expertise, des ressources et des services clés à ses partenaires du système de santé et clients de l'ensemble de la province. Nous reconnaissons que le fait de donner à nos clients accès à une ressource centrale est plus efficace et économique que l'alternative, c'est-à-dire favoriser la duplication des efforts au sein du secteur. Cette vision de l'efficience par la centralisation est au cœur même de notre approche de prestation de programmes et de services qui appuient le système de santé publique de l'Ontario et ses intervenants.

SPO soutient les professionnels de la santé publique, les fournisseurs de soins de santé, les scientifiques et les décideurs, en leur fournissant des renseignements à jour qui suivent l'évolution des besoins de la population ontarienne et de son système de santé. Figurant parmi les plus importants canaux numériques de diffusion de notre expertise et de nos ressources et services centralisés aux parties prenantes de la santé publique de tout l'Ontario et d'ailleurs, notre site web a été conçu pour appuyer le travail essentiel qu'effectuent tous les jours nos clients et partenaires.

Les exemples qui suivent témoignent de l'expertise, des ressources et des services spécialisés offerts par SPO au système de santé publique de l'Ontario et à ses intervenants.

- **Services de laboratoire** - Les laboratoires de SPO ont effectué en 2019-2020 plus de six millions d'analyses de haute qualité pour leurs clients de tout le système de soins de santé de l'Ontario, de façon à assurer l'établissement de diagnostics fiables en temps opportun et à appuyer les activités cliniques et de santé publique. Nos laboratoires se chargent de bon nombre d'analyses que n'effectue aucun autre laboratoire de la province, notamment en cas de maladies infectieuses à risque élevé et d'infections rares. SPO agit à titre de laboratoire de référence de la province, ce qui signifie que les cliniciens, établissements, hôpitaux et laboratoires communautaires de tout l'Ontario ont recours aux analyses de laboratoire de SPO et à son expertise en microbiologie médicale.
- **Expertise scientifique et technique** – SPO fournit des réponses complètes, rigoureuses et crédibles, en temps opportun, aux demandes de nature scientifique et technique du ministère de la Santé, des bureaux de santé publique et des autres parties prenantes du système de santé. Compte tenu de la grande variété des questions de santé publique et de l'étendue de son expertise centralisée, SPO sert de ressources aux bureaux de santé publique et parties prenantes du système de santé en orientant la conception et la prestation de programmes de santé fondés sur des données probantes. En 2019-2020, SPO a mené à bien plus de 2 400 activités de soutien scientifique et technique en réponse aux demandes de clients.

- ***Données, évaluations de la santé de la population et outils d'analyse centralisés*** – SPO est un répertoire central d'information et de données provinciales sur les soins de santé et la santé publique. Nous transformons les données en ressources et outils interactifs de suivi central de la santé de la population à l'intention des bureaux de santé publique et du système de santé. Accessibles en ligne, les données de SPO peuvent être utilisées de n'importe quel endroit et adaptées facilement pour comprendre les besoins locaux et provinciaux, et orienter les évaluations menées en vue d'améliorer les programmes et de prendre des décisions en matière de politique.
- ***Formation et perfectionnement de la main-d'œuvre en santé publique*** – SPO traduit les données probantes en pratiques et mesures de santé publique en appuyant le développement des compétences de la main-d'œuvre actuelle et future du secteur de la santé publique par l'entremise de programmes éducatifs conformes aux normes et pratiques exemplaires du ministère de la Santé. Les possibilités de formation offertes par SPO incluent des webinaires hebdomadaires et modules d'apprentissage en ligne offerts partout dans la province, ainsi que des webinaires touchant des questions précises relatives à la pratique des intervenants de première ligne. Elles comprennent aussi le Congrès annuel de santé publique de l'Ontario (TOPHC), qui est organisé conjointement avec l'Association des agences locales de santé publique (alPHA) et l'Association pour la santé publique de l'Ontario, et offre des occasions d'apprentissage intensif, de collaboration et de mise en commun des priorités. Nos clients et partenaires nous disent qu'ils apprécient la pertinence des ressources et services éducationnels de SPO et leur applicabilité particulière au contexte ontarien. En 2019-2020, SPO a fourni 55 occasions de formation à des groupes de clients externes, tandis que nos modules d'apprentissage en ligne comptaient près de 250 000 inscriptions et plus de 190 000 cours complétés. En raison de la COVID-19, le TOPHC 2020 a été annulé en mars 2020 pour la première fois depuis sa création il y a 11 ans.
- ***Accès aux services bibliothécaires partagés*** – SPO coordonne et administre le Réseau de services bibliothécaires partagés (RSBP), qui évolue au sein du système plus vaste des bibliothèques des bureaux de santé publique. Le RSBP a vu le jour en 2012 pour améliorer l'accès des bureaux de santé publique à une source centralisée de ressources scientifiques, d'expertise professionnelle et de ressources et programmes de bibliothèque, le tout dans le but d'appuyer la recherche appliquée, l'évaluation de programmes, le perfectionnement professionnel et l'échange des connaissances parmi les bureaux de santé publique locaux. Au sein du RSBP, quatre bibliothèques de bureaux de santé publique locaux agissent comme bibliothèques centrales et fournissent des services bibliothécaires et du soutien aux bureaux de santé publique (environ deux sur trois) qui n'ont pas de bibliothèque interne. SPO assure l'accès de tous les bureaux de santé publique et du Bureau du médecin hygiéniste en chef, santé publique, à la Bibliothèque virtuelle (ensemble de bases de données bibliographiques offrant les versions plein texte de son contenu).

- ***Services de recherche et de déontologie*** – SPO a créé un cadre d'éthique qui concerne spécifiquement la santé publique et est reconnu à l'échelle internationale. SPO fournit actuellement des services d'examen éthique et (ou) de renforcement de la capacité en matière d'éthique à la majorité des bureaux de santé publique de l'Ontario. Nous offrons aussi des services d'examen éthique et de soutien pendant toute la durée de projets de collecte de données axés sur des sujets humains, leurs données ou leurs échantillons biologiques. Il peut s'agir de projets de recherche, d'évaluation, de surveillance accrue et d'amélioration de la qualité. En tant que ressource centrale des bureaux de santé publique, SPO offre également des services-conseils sur des questions d'éthique liées à des projets précis, de la formation et du perfectionnement continu, l'accès à des ressources et des services de contrôle dans le secteur de l'éthique.

Appuyer la riposte de l'Ontario à la COVID-19

En janvier 2020, des chercheurs ont déterminé qu'un nouveau coronavirus était à l'origine d'une écloison de pneumonie ayant débuté à Wuhan en Chine. Les coronavirus sont une grande famille de virus qui se manifestent d'abord chez les animaux, mais peuvent causer des maladies respiratoires chez les humains, particulièrement à l'automne et l'hiver. Plus tard, le 25 janvier, un premier cas a été recensé en Ontario. Le 11 mars, alors que les pays du monde entier, y compris le Canada, tentaient de contenir la propagation de la COVID-19, l'Organisation mondiale de la Santé annonçait que l'écloison de COVID-19 s'était transformée en pandémie mondiale. Le 17 mars, le gouvernement de l'Ontario a déclaré l'état d'urgence provinciale aux termes de la *Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence* dans le but de rapidement adopter et imposer des ordonnances dans l'intérêt public. La Loi permet au gouvernement provincial de déclarer l'état d'urgence lorsqu'il devient nécessaire de prendre des mesures temporaires, immédiates et extraordinaires, pour assurer la sécurité en contexte de crise importante.

La riposte de l'Ontario à la pandémie de COVID-19 a évolué rapidement depuis janvier, ce qui a nécessité une collaboration active et une coordination continue des activités avec des partenaires de différents paliers et territoires. Au palier national, l'Agence de la santé publique du Canada rapporte les cas confirmés à l'Organisation mondiale de la Santé conformément au *Règlement sanitaire international* et se charge des questions comme les voyages internationaux et le contrôle des frontières, les mesures de contrôle fédérales et la coordination nationale. L'agence rend public le nombre de cas à l'échelle nationale, appuie le travail à l'échelle provinciale, contribue à l'approvisionnement en fournitures médicales et à la distribution de ces fournitures, et apporte un soutien financier fédéral aux personnes et entreprises. À l'échelle provinciale, le ministère de la Santé de l'Ontario mène la riposte de la province à la pandémie de COVID-19. Le ministère a mis en œuvre une structure d'intervention rehaussée comprenant une table de commandement chargée de superviser les mesures prises dans l'ensemble de la province. La table de commandement est présidée par la sous-ministre de la santé de l'Ontario et formée du médecin hygiéniste en chef, de représentants d'une variété de ministères et d'organismes gouvernementaux (c.-à-d. Santé Ontario, Santé publique Ontario) et de membres du milieu universitaire. Elle bénéficie du soutien d'une variété de tables consultatives et de coordination. À l'échelle locale, les 34 bureaux de santé publique de l'Ontario se chargent des cas détectés dans leur région, recueillent de l'information et fournissent des mises à jour sur la situation dans des régions spécifiques de l'Ontario. La situation de la COVID-19 varie d'une région de la province à l'autre, ce qui exige une riposte différente selon la région. Les bureaux de santé publique locaux sont responsables du suivi des personnes ayant obtenu un résultat positif au test de la COVID-19. Ils indiquent à ces personnes comment s'isoler et les aident à déterminer comment elles ont été exposées au virus. Ils communiquent également avec tous leurs contacts pour aider à endiguer la maladie, établissent les mesures de santé publique locales à prendre (p. ex. fermetures de parcs municipaux et d'entreprises non essentielles) et voient à leur respect.

Vu l'expérience de SPO en matière de prise en charge d'autres coronavirus comme le SRAS et le MERS CoV, nous sommes bien placés pour offrir à nos clients et parties prenantes le soutien essentiel requis pour effectuer les préparatifs nécessaires et réagir à cette éclosion en constante évolution. L'un des rôles de SPO sur le plan de la riposte à la COVID-19 consiste à effectuer de la surveillance et des tests de laboratoire. Les laboratoires de SPO étaient parmi les premiers à l'extérieur de la Chine à mener des tests diagnostiques; le premier test diagnostique administré par SPO a été effectué au laboratoire de Toronto, le 12 janvier 2020. Nos activités de dépistage se sont continuellement accrues pour atteindre les milliers de tests de la COVID-19 par jour à la fin de l'exercice 2019-2020. En tout, plus de 50 000 tests ont été administrés en Ontario avant la fin de mars 2020, la majorité dans les installations de Santé publique Ontario. À titre de laboratoire de référence, Santé publique Ontario aide également les autres laboratoires de l'Ontario à entreprendre le dépistage de la COVID-9 et valide les nouvelles méthodes d'analyse. Les activités de surveillance de la COVID-19 s'articulent autour de la collecte, de l'analyse et de l'interprétation systématiques continues des données relatives à la COVID-19 dans le but d'évaluer l'évolution de la pandémie, de mesurer sa propagation et son incidence, et d'orienter les mesures de santé publique requises pour contenir la maladie.

SPO fournit également des conseils scientifiques et techniques et du soutien au gouvernement provincial et aux bureaux de santé publique locaux, ainsi qu'aux personnes qui travaillent dans le secteur de la santé et les secteurs connexes, sur des questions comme la gestion de la santé publique, la surveillance, la prévention et le contrôle des infections, et le soutien à la prise de décisions et à l'adoption de politiques fondées sur des données probantes. Nous analysons l'épidémiologie de la COVID-19 en Ontario et en faisons rapport. Nous résumons les connaissances tirées des ouvrages de recherche publiés à grande vitesse et répondons aux questions scientifiques du ministère de la Santé de l'Ontario, des bureaux de santé publique et des autres parties prenantes du secteur de la santé afin de les aider à prendre des décisions judicieuses. La nature sans précédent de la COVID-9 a fait croître comme jamais auparavant la demande de conseils techniques et scientifiques, et de soutien de la part de SPO. Entre le 3 janvier et le 31 mars 2020, SPO a donné suite à plus de 700 demandes de soutien de parties prenantes clés relativement à la COVID-19. Pour répondre aux demandes qui lui sont adressées, SPO doit entreprendre différentes activités comme mener des consultations scientifiques et techniques, élaborer des produits axés sur les connaissances, revoir la documentation de clients et appuyer les activités de surveillance.

Parmi les activités majeures que nous avons entreprises pour appuyer la riposte de l'Ontario à la pandémie de COVID-19 figurent ce qui suit :

- suivi étroit de l'information produite à grande vitesse et synthèse des éléments de preuve en vue de favoriser la publication de mises à jour rapides sur la situation et d'adapter en conséquence les conseils relatifs à la santé publique;
- élaboration de tests diagnostiques et d'algorithmes d'essai, et de lignes directrices à l'intention des fournisseurs de soins de santé;

- collaboration étroite avec d'autres laboratoires provinciaux et le Laboratoire national de microbiologie pour mettre continuellement au point des tests plus sensibles qui peuvent détecter les traces les plus infimes du virus;
- exécution rapide de tests de dépistage de la COVID-19 très puissants et efficaces grâce aux progrès rapides effectués dans le domaine du dépistage;
- collaboration étroite avec le ministère de la Santé afin d'élaborer une grande variété de ressources, y compris des lignes directrices pour le personnel d'une variété de secteurs et de milieux, des lignes directrices sur la surveillance efficace et une définition de cas provinciale mise à jour continuellement;
- soutien aux mesures de rapatriement et de mise en quarantaine des Canadiennes et des Canadiens de l'Agence de la santé publique du Canada, du ministère de la Santé de l'Ontario et des partenaires locaux, y compris en offrant un soutien sur place, à la base des Forces canadiennes de Trenton et au Centre Nav de Cornwall;
- établissement de partenariats avec des membres du milieu universitaire afin de mener des recherches essentielles sur la COVID-19.

À mesure qu'évolue la pandémie de COVID-19, SPO continue de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires locaux et provinciaux pour poursuivre les progrès effectués par l'Ontario afin d'endiguer la maladie.

Rapport sur les résultats et le rendement de 2019-2020

Le rendement d'organismes de santé publique comme SPO est souvent difficile à décrire au moyen de méthodes quantitatives uniquement. Les résultats escomptés de nos activités, c'est-à-dire aider la population ontarienne à améliorer sa santé, et protéger sa santé et sa sécurité, sont particulièrement difficiles à mesurer. Nous reconnaissons aussi que SPO n'a pas le plein contrôle sur ces résultats en raison des nombreux facteurs qui contribuent à la santé et à la sécurité de la population ontarienne, comme les services de santé, le logement, le transport et l'éducation.

Aux pages qui suivent, nous avons analysé notre rendement opérationnel en nous concentrant sur nos résultats opérationnels, y compris notre rendement par rapport aux normes applicables de l'industrie et aux cibles établies dans notre plan d'activités annuel. SPO continue d'explorer de nouvelles façons de mesurer le rendement et d'en rendre compte, qui tiendront compte de questions additionnelles relatives à l'impact et à la valeur de nos activités, et aux résultats obtenus. Conformément aux nouvelles exigences mises de l'avant dans la *Directive concernant les organismes et les nominations* (janvier 2019) et le *Guide to Developing Annual Reports for Provincial Agencies* (mars 2019) publiés par la Direction des nominations et de la gouvernance des organismes du Secrétariat du Conseil du Trésor, nous continuons d'examiner des mesures de rendement additionnelles axées sur les résultats, dont certaines ont été utilisées dans nos plans d'activités annuels de 2020 à 2023.

Statut des initiatives prioritaires des plans d'activités annuelles de 2019 à 2022 pour les principaux secteurs d'activités, au 31 mars 2020

Laboratoires

Initiative prioritaire	Terminée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
Continuer de collaborer étroitement avec le ministère de la Santé (Bureau du médecin hygiéniste en chef, santé publique, et Direction des laboratoires communautaires et de génétique) afin d'optimiser la qualité et la valeur du système de laboratoires et de santé publique; concentrer les efforts sur la mise en œuvre du plan conjoint ministère de la Santé/SPO de modernisation des laboratoires et de gestion des pressions qu'ils subissent, qui touche la gestion des demandes d'analyses de référence et de santé publique et favorise les gains d'efficience au sein du système de laboratoires.			√ ¹
Réagir, le cas échéant, aux nouvelles orientations issues de la vérification par la province de son programme de laboratoires en milieux communautaires et hospitaliers; continuer de favoriser les gains d'efficience, l'optimisation des services et l'accroissement de l'expertise scientifique dans les laboratoires spécialisés et de microbiologie du secteur de la santé publique.	√		
Poursuivre l'évaluation du recours au système SILO et à d'autres solutions pour la transmission électronique aux laboratoires de SPO de demandes d'analyse provenant de clients de l'ensemble de la province, et améliorer la transmission électronique directe des résultats des tests effectués aux laboratoires de SPO.			√ ²
Continuer de faire progresser le dépistage et la surveillance en Ontario afin de détecter les menaces émergentes sur le plan de la santé publique et d'y réagir.		√	

Initiative prioritaire	Terminée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
Mettre pleinement à exécution le séquençage complet du génome des maladies entériques afin de détecter les éclosions d'origine alimentaire ou hydrique et d'intervenir; poursuivre le renforcement des capacités et l'application du programme de bio-informatique et de génomique microbienne de la santé publique afin d'assurer la réalisation, dans les laboratoires de santé publique, d'analyses précises et en temps opportun qui favorisent la détection des éclosions et l'intervention; accroître la capacité de surveillance et de compréhension de la résistance antimicrobienne en Ontario.	√		
Repérer les pathogènes sources de préoccupations qui pourraient se manifester en Ontario et dresser leur ordre de priorité, développer une capacité d'analyse et établir des collaborations avec d'autres organismes de santé publique pour prévoir l'intervention requise.		√	
Moderniser les méthodes et capacités d'analyse en instaurant des technologies de laboratoire évolutives, y compris en matière d'étude moléculaire et de génomique, et créer l'expertise interne connexe.		√	
Continuer de préparer le déménagement des services de laboratoire de London au nouveau pôle de SPO situé dans le sud-ouest de l'Ontario.		√	
Continuer de préparer l'aménagement du Centre de soutien opérationnel et biobanque basé à Toronto et la mise hors service connexe du complexe de Resources Road.			√ ³
Mener des recherches conformes au mandat de SPO en microbiologie appliquée à la santé publique afin d'améliorer la prestation des services de laboratoire et la pratique de la santé publique.		√	

¹ La mise en œuvre de cette initiative est en attente de l'autorisation du MSAN.

² Cette initiative est en suspens, à la demande du MSAN, dans l'attente de la mise en œuvre d'une approche provinciale.

³ Cette initiative n'a pas été réalisée dans le délai prévu en raison de circonstances imprévues qui ont nécessité une variété d'examen et de modifications du programme fonctionnel, ainsi que la réorientation de ressources en vue d'endiguer la COVID-19. On s'attend à ce que les propositions de la 2^e étape du programme fonctionnel soient transmises au MSAN à l'été 2020.

Principales initiatives en cours (échantillon représentatif) :

- Fournir des services de laboratoire clinique/de référence efficaces
- Fournir un programme de surveillance et de suivi des maladies infectieuses en laboratoire
- Administrer des services de gestion des incidents de laboratoire et des éclosions
- Administrer le centre de services techniques et à la clientèle
- Assurer le maintien du système de gestion de la qualité, y compris l'agrément de l'Ontario Laboratory Accreditation, les permis du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs en matière d'analyse de l'eau potable et l'agrément de la Canadian Association of Laboratory Accreditation
- Faire progresser les analyses et la reddition de compte en santé publique au moyen de nouvelles méthodes de laboratoire, de l'évaluation des pratiques diagnostiques existantes et de la traduction des nouvelles conclusions de recherche pour améliorer la transmission de l'information sur les analyses cliniques.

Maladies transmissibles, préparation aux situations d'urgence et intervention en cas d'urgence (MTPSUICU)

Initiative prioritaire	Terminée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
Continuer d'appuyer la mise en œuvre des <i>Normes de santé publique de l'Ontario : exigences relatives aux programmes, aux services et à la responsabilisation</i> de 2018.	✓		
Améliorer les ressources, méthodes et outils de surveillance de l'innocuité des vaccins et de la couverture vaccinale afin d'appuyer les besoins des parties prenantes des bureaux de santé publique et le suivi efficace de l'innocuité des vaccins et de la couverture vaccinale en Ontario.		✓	
Fournir une surveillance accrue des nouveaux vecteurs (tiques et moustiques) faisant leur apparition en Ontario, y compris en offrant aux bureaux de santé publique une formation sur la surveillance des maladies à transmission vectorielle nouvelles et émergentes.		✓	
Explorer les méthodes analytiques d'amélioration de notre compréhension des facteurs de risque de maladies transmissibles multiples, appelées syndémies, au sein de la population ontarienne.		✓	
En collaboration avec nos collègues des laboratoires et de l' <i>Ontario HIV Epidemiology and Surveillance Initiative</i> (OHESI), continuer de faire progresser la surveillance du VIH en Ontario.		✓	
Mettre au point des ressources en vue d'appuyer la prise en charge par la santé publique des risques relatifs aux maladies transmissibles cernés durant les enquêtes menées en Ontario sur les manquements aux pratiques de prévention et de contrôle des infections.		✓	
Fournir un soutien scientifique et technique local et (ou) régional à l'approche de création d'un système de santé résilient et prêt à l'action, et au cadre de responsabilisation connexe futur.		✓	

Initiative prioritaire	Terminée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
Poursuivre les recherches et évaluations de programme conformes au mandat dans les domaines pertinents des MTPRSU et diffuser les résultats obtenus : contribuer à la collecte de données scientifiques sur les maladies transmissibles et l'immunisation, y compris la couverture vaccinale et les maladies respiratoires.		√	

Principales initiatives en cours (échantillon représentatif) :

- Appuyer la gestion courante des cas et éclosions de maladies émergentes/à déclaration obligatoire, et des contacts avec les personnes touchées, en fournissant un soutien et des renseignements scientifiques/techniques aux parties prenantes
- Élaborer et mettre à jour des documents d'orientation scientifiques et techniques à l'appui de la prévention et du contrôle des maladies infectieuses
- Préparer des produits axés sur les connaissances (analyses documentaires, synthèses des connaissances) pour répondre aux demandes des clients
- Administrer les programmes provinciaux de surveillance des maladies transmissibles
- Administrer les programmes provinciaux de surveillance des maladies à transmission vectorielle, y compris le virus du Nil occidental et la maladie de Lyme
- Appuyer l'élaboration de normes provinciales relatives aux données sur l'immunisation et les maladies transmissibles
- Concevoir et mettre en œuvre des projets de recherche sur la surveillance, la prévention et le contrôle des maladies transmissibles et des pathogènes préoccupants en vue du contrôle des infections dans les établissements
- Fournir des conseils scientifiques et techniques ainsi qu'un soutien sur le terrain aux programmes de vaccination en ce qui concerne les questions d'immunisation et l'innocuité des vaccins
- Concevoir et mettre en œuvre des évaluations de programme dans le cadre des interventions de santé publique
- Fournir des conseils scientifiques/techniques et un soutien sur le terrain en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention au médecin hygiéniste en chef, santé publique, y compris à la Direction de la gestion des situations d'urgence du ministère de la Santé, ainsi qu'aux parties prenantes locales.
- Assurer le maintien d'un programme de perfectionnement professionnel sur la préparation aux situations d'urgence et l'intervention.

Prévention et contrôle des infections (PCI)

Initiative prioritaire	Terminée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
Continuer d'appuyer la mise en œuvre des <i>Normes de santé publique de l'Ontario : exigences relatives aux programmes, aux services et à la responsabilisation</i> de 2018.	✓		
Accroître la capacité des parties prenantes de réagir aux défis sur le plan de la prévention et du contrôle des infections au moyen de l'élaboration de stratégies et de ressources de mise en œuvre (p. ex. « fondements de la PCI », pensée évaluative).		✓	
Améliorer la compréhension du recours aux antimicrobiens, et des résultats sanitaires au sein de la collectivité et des milieux de soins primaires. Cerner les occasions d'appuyer l'expansion des mesures de gestion des antimicrobiens à l'extérieur des hôpitaux.		✓	
Continuer d'appuyer la stratégie de gestion de la résistance aux antimicrobiens de l'Ontario en collaboration avec la Division de l'amélioration de la qualité et du financement du système de santé du MSSLD.		✓	
En collaboration avec les partenaires provinciaux, y compris les hôpitaux et Qualité des services de santé Ontario, appuyer une stratégie de surveillance de l'utilisation des antimicrobiens, de la résistance aux antimicrobiens (p. ex. EPC) et des IAS dans les hôpitaux de l'Ontario. Renforcer les capacités locales/régionales de surveillance des questions émergentes de prévention et de contrôle des infections.		✓	
Poursuivre la mise en œuvre progressive du programme provincial de gestion des infections des voies urinaires dans les foyers de soins de longue durée et élaborer un plan de maintien de cette initiative.		✓	
En se basant sur les analyses documentaires menées en 2018-2019, améliorer le programme d'hygiène des mains de l'Ontario et promouvoir l'hygiène des mains dans tous les milieux de soins de la province en appliquant la théorie (p. ex. science de l'application des connaissances et modification du comportement) à la pratique existante.		✓	

Initiative prioritaire	Terminée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
En collaboration avec le CCPMI-PCI, l'Équipe de SEST et les parties prenantes pertinentes, élaborer et publier les documents de pratiques exemplaires sur : - la dermatite de contact professionnelle - la prévention et le contrôle des infections en milieu d'hémodialyse.	✓	✓	
Mener des activités de recherche conformes au mandat dans les domaines pertinents de PCI, et diffuser les résultats obtenus : - entreprendre la validation des cas d'infection à <i>C. difficile</i> dans la base de données du SILO; - examiner les méthodes d'identification des prescripteurs de quantités élevées d'antimicrobiens et les méthodes possibles de communication avec les médecins pour modifier leurs habitudes.	✓	✓	

Principales initiatives en cours (échantillon représentatif) :

- Conserver la capacité de déployer une équipe ressource de contrôle des infections chargée d'offrir son expertise aux établissements de soins de santé qui enquêtent sur les éclosions et les gèrent
- Assurer le maintien du programme d'apprentissage en ligne sur les compétences de base en prévention et contrôle des infections
- Assurer une présence sur le terrain pour appuyer l'adoption des pratiques exemplaires de prévention et de contrôle des infections
- Réaliser des synthèses des connaissances et effectuer des recherches sur des questions pertinentes de prévention et de contrôle des infections afin de fournir des connaissances à jour aux équipes sur le terrain.

Santé environnementale et santé au travail (SEST)

Initiative prioritaire	Terminée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
Continuer d'appuyer la mise en œuvre des nouvelles <i>Normes de santé publique de l'Ontario : exigences relatives aux programmes, aux services et à la responsabilisation</i> de 2018, ainsi que la réglementation actualisée sur la santé environnementale, prise en application de la <i>Loi sur la protection et la promotion de la santé</i> .	✓		
Finaliser le rapport sur le fardeau environnemental des maladies en Ontario.			✓ ⁴
Déterminer les possibilités d'expansion et d'amélioration du suivi et de la surveillance de la santé environnementale, et de soutien à l'intervention locale.		✓	
Poursuivre les activités de recherche conformes au mandat dans les domaines pertinents de SEST et diffuser les résultats : Examiner les effets de la pollution de l'air et des espaces verts sur les risques de développer une maladie chronique, ainsi que l'efficacité des interventions visant à réduire ces risques.		✓	

⁴ L'achèvement de cette initiative a été retardé principalement en raison de la réorientation des ressources vers d'autres activités plus prioritaires (y compris la prise en charge de la COVID-19).

Principales initiatives en cours (échantillon représentatif) :

- Fournir des conseils scientifiques et techniques et un soutien sur le terrain relativement aux questions de santé environnementale au niveau local, y compris un soutien pour les activités d'enquête et de contrôle des incidents et urgences en santé environnementale
- Élaborer et mettre en œuvre un programme de perfectionnement professionnel en santé environnementale
- Assurer le maintien d'un programme de perfectionnement professionnel sur les habiletés et compétences en santé environnementale
- Assurer le maintien d'un programme de prêt de matériel d'évaluation environnementale aux bureaux de santé publique.

Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques et des traumatismes (PSPMCT)

Initiative prioritaire	Terminée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
Continuer d'appuyer la mise en œuvre des <i>Normes de santé publique de l'Ontario : exigences relatives aux programmes, aux services et à la responsabilisation</i> de 2018.	v		
Offrir une expertise scientifique et technique sur les mesures prises par la province dans le dossier des opioïdes et de la légalisation du cannabis au médecin hygiéniste en chef, au MSSLD, aux bureaux de santé publique et à d'autres parties prenantes.		v	
Réagir aux nouvelles orientations signalées dans le cadre de la vérification provinciale des activités de prévention des maladies chroniques et de promotion de la santé de 2017.		v	
Terminer l'évaluation du Programme d'action communautaire Enfants en santé (ACES) et transmettre et diffuser les résultats obtenus.	v		
Continuer, sur demande, de collaborer à titre de partenaire à la production de données sur la santé des Autochtones.		v	
Examiner les possibilités de réagir à l'évolution des besoins du système de santé publique en ce qui a trait aux fonctions de renforcement de la capacité en promotion de la santé et en prévention des maladies chroniques, y compris prendre des mesures initiales pour créer une capacité spécifique dans les secteurs du suivi et de la surveillance du tabagisme, de l'intervention rapide et de la consultation scientifique, et mettre à profit la capacité existante de soutien dans le secteur de la consommation d'alcool et d'autres drogues.	v		
Continuer de mener des évaluations de programme et des activités de recherche conformes au mandat dans les domaines pertinents du groupe PSPMCT, et d'en diffuser les résultats :			

Initiative prioritaire	Terminée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
- Contribuer à la production de données probantes sur les activités de santé de la population qui sont axées sur la prévention des maladies chroniques, surtout dans les secteurs de l'évaluation des politiques et des programmes liés à l'équité en matière de santé, à l'alimentation saine, à l'activité physique et aux poids santé, à la santé buccale et à la consommation de drogues, dont l'alcool, le cannabis et les opioïdes. - Compléter les recherches avec les communautés autochtones de l'Ontario pour évaluer le programme ACES.	✓		

Principales initiatives en cours (échantillon représentatif) :

- Fournir des conseils scientifiques et techniques et un soutien sur le terrain au niveau local
- Élaborer et mettre à jour des documents d'orientation scientifiques et techniques à l'appui des programmes de PSPMCT
- Continuer à fournir un soutien aux clients et aux parties prenantes relativement aux iniquités en matière de santé par les moyens suivants :
 - activités de production et d'échange de connaissances, y compris des projets de recherche sur l'application des outils d'évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé
 - activités de synthèse des connaissances qui assurent l'analyse des iniquités en matière de santé dans les rapports de SPO sur des questions spécifiques
 - activités de renforcement des capacités, dont l'intégration des indices de marginalisation et de privation aux produits d'analyse.

Communication et échange de connaissances

Initiative prioritaire	Terminée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
Continuer d'appuyer la mise en œuvre des <i>Normes de santé publique de l'Ontario : exigences relatives aux programmes, aux services et à la responsabilisation</i> de 2018.	✓		
Optimiser davantage les services éducationnels offerts par SPO (p. ex. série Formation SPO, TOPHC, ateliers) pour répondre aux besoins des clients, en menant une évaluation des besoins.			✓ ⁵

⁵ L'achèvement de cette initiative a été retardé principalement en raison de la réorientation des ressources vers d'autres activités plus prioritaires (y compris la prise en charge de la COVID-19).

Principales initiatives en cours (échantillon représentatif) :

- Appuyer la planification, la production, la promotion, la diffusion et l'évaluation des produits, des services et des compétences de SPO pour veiller à ce que les clients en soient conscients et y aient recours
- Organiser et offrir des services exhaustifs de perfectionnement professionnel et de formation y compris des formations SPO, des exposés de conférenciers invités, des séminaires, des ateliers et des formations médicales continues menant à une certification
- Coordonner et appuyer le Réseau de services bibliothécaires partagés de la province et le programme Projets locaux
- Organiser le Congrès annuel de santé publique de l'Ontario (TOPHC).

Informatique

Initiative prioritaire	Terminée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
Appuyer la mise en œuvre et l'évolution des indicateurs, méthodes et outils qui favorisent la relation entre les RLIS et les bureaux de santé publique.	✓		
Appuyer les bureaux de santé publique locaux en leur offrant des conseils sur la gouvernance, la qualité et la compréhension des données.		✓	

Principales initiatives en cours (échantillon représentatif) :

- Fournir des services spécialisés dans les domaines de l'analyse, de la biostatistique, de la visualisation des données, de l'épidémiologie, des données géospatiales et de l'évaluation et de la surveillance de la santé de la population (y compris un soutien en vue d'accéder aux données actuelles ou aux nouveaux ensembles de données, de les analyser et d'y établir des liens)

Plans d'activités annuels de 2019 à 2023 : engagements volumétriques

Le tableau qui suit indique les activités de base pour lesquelles SPO a établi des cibles volumétriques annuelles pour 2019-2020. S'il y a lieu, les activités relatives à certains sujets seront guidées au cours de l'année par les priorités établies en fonction des demandes du médecin hygiéniste en chef, des ministères et d'autres clients, de notre analyse des enjeux émergents et des plans de travail.

Cibles volumétriques des activités de base

Activité de base	Cible de 2019-2020	Chiffres actuels 2019-2020
Analyses de laboratoire	5,3 millions	6,4 millions
<i>Production de rapports de surveillance :</i>		
Sommaires quotidiens des questions d'intérêt et rapports de situation	250	257
Avis bihebdomadaires du SIISP	26	26
Directives hebdomadaires de surveillance accrue et suivis de situations	52	52
Bulletin hebdomadaire sur les agents pathogènes des voies respiratoires	52	51 ¹
Rapport annuel sur la couverture vaccinale des élèves	1	1
Rapport annuel sur l'innocuité des vaccins	1	1
<i>Élaboration de produits axés sur les connaissances pour appuyer les clients et les parties prenantes :</i>		
Analyse de la documentation, y compris des rapports de synthèse des connaissances, pour répondre à des demandes de résumés de données probantes publiées	24-28	106 ²
Rapports techniques d'envergure sur la santé de la population et la santé environnementale	1-2	4
Rapports d'évaluation pour faciliter l'examen de programmes ou de politiques	5-7	7
Documents sur les pratiques exemplaires ou documents d'orientation	30-35	68 ²
Demandes de rapports ou de données statistiques	80-90	157 ²
<i>Production de protocoles de recherche et de résumés à comité de lecture, et d'événements facilitant l'échange de connaissances :</i>		
Présentation de résumés (sous forme d'exposés, d'affiches ou d'ateliers) durant des conférences scientifiques	150	81 ³

Activité de base	Cible de 2019-2020	Chiffres actuels 2019-2020
Élaboration de propositions de recherches relatives aux grandes priorités des programmes de santé publique et des sciences de laboratoire	20	20
Co-parrainage d'activités de perfectionnement professionnel à l'intention d'associations professionnelles du secteur de la santé publique et d'autres groupes de professionnels	15	0 ⁴
Soutien à l'amélioration de la qualité des pratiques de prévention et de contrôle des infections en milieu de soins au moyen de la sensibilisation, de l'encadrement et de l'établissement de forums de discussion à l'intention des fournisseurs	300	181 ⁵

¹ Ce produit n'a pas été produit durant la 51^e semaine de surveillance (15 au 21 décembre 2019).

²Étant donné la hausse de la demande occasionnée par la gestion de la crise de la COVID-19, le nombre de produits axés sur les connaissances élaboré dans ces catégories a dépassé de beaucoup la cible annuelle.

³L'annulation du Congrès annuel de santé publique de l'Ontario (TOPHC) en raison de la COVID-19 a eu un impact considérable sur le nombre de résumés présentés à des conférences scientifiques. Soixante-trois résumés ont été acceptés, mais pas présentés, et ne sont donc pas inclus au total. Le nombre de résumés mis en commun lors de conférences scientifiques a également affiché une baisse en raison de restrictions budgétaires imposées par le gouvernement.

⁴ En raison de restrictions budgétaires imposées par le gouvernement, ces activités ont été suspendues temporairement.

⁵Ces volumes sont inférieurs aux prévisions en raison d'une modification du modèle de prestation, maintenant axé sur l'organisation de moins de séances accueillant de plus grands groupes de fournisseurs. En raison des restrictions sur le plan des dépenses qui ont été imposées par le gouvernement, certaines de ces activités ont été temporairement limitées ou reportées.

Sommaire de fin d'exercice du tableau de bord trimestriel en matière de rendement de SPO de 2019-2020

Le tableau de bord résume le rendement de SPO quant à son mandat et aux cinq orientations stratégiques du *Plan stratégique 2014-2019 : Action, connaissances et données probantes pour une population ontarienne en santé*. Au moyen de méthodes quantitatives conventionnelles, il offre une évaluation du rendement de SPO par rapport à un ensemble défini d'indicateurs et de mesures du rendement connexes, choisis parce qu'ils devraient être dynamiques sur une base trimestrielle. Un aperçu de chaque indicateur et de ses mesures connexes est également présenté.

		Indicateur	Type	Cible trimestrielle	Moyenne trimestrielle ¹	Progrès annuels ²	T1	T2	T3	T4
OS 1 — Fournir l'expertise scientifique et technique pour renforcer le secteur de la santé publique en Ontario et assurer la concentration de ses OS 2 – Accélérer la surveillance intégrée de la santé de la population OS 3 – Favoriser les activités liées aux politiques, aux programmes et aux pratiques	OS 2 – Accélérer la surveillance intégrée de la santé de la population	2.1 Utilisation des outils électroniques de recherche Query								
		2.1.1 N ^{bre} de consultations distinctes de l'outil Query sur les maladies infectieuses	Descriptif	S/O	656	S/O	804	712	559	555
		2.1.2 2.1.1 N ^{bre} de visites distinctes de l'outil Query sur les infections transmissibles sexuellement	Descriptif	S/O	127	S/O	189	115	122	83
		2.2 Utilisation de l'outil électronique Snapshots								
		2.2.1 N ^{bre} d'indicateurs dans les Snapshots	Descriptif	S/O	219	S/O	199	218	218	240
		2.2.2 Pourcentage d'indicateurs à jour 6 mois après la diffusion de l'information	Directionnel	≥ 80 %	100 %	●	100 %	100 %	100 %	100 %
		2.2.3 N ^{bre} de consultations distinctes par des utilisateurs externes	Descriptif	S/O	7 525	S/O	8 295	6 786	7 889	7 128
		2.3 Disponibilité du système d'information des laboratoires								
		2.3.1 Temps utilisable du Système d'information des laboratoires	Norme de service	99,5 %	99 %	⊖	99,9 %	100 %	99,7 %	96,4 % ³
	OS 3 – Favoriser les activités liées aux politiques, aux programmes et aux pratiques	3.1 Sensibilité aux demandes des clients								
		3.1.1 N ^{bre} de produits axés sur les connaissances découlant de demandes de clients	Descriptif	S/O	37	S/O	47	26	18	57 ⁴
		3.1.2 N ^{bre} d'activités de soutien scientifique et technique découlant de la demande d'un client	Descriptif	S/O	605	S/O	450	437	351	1 180 ⁴
		3.2 Sensibilité aux demandes urgentes des clients								
		3.2.1 N ^{bre} de demandes urgentes de clients traitées	Descriptif	S/O	55	S/O	15	9	14	182 ⁵
		3.3 Sensibilité aux clients – Rapidité								
		3.3.1 Pourcentage de produits axés sur les connaissances réalisés dans le délai prévu	Directionnel	95 %	96,2 %	●	97,9 %	92,3 %	100 %	94,7 %
		3.3.2 Pourcentage d'activités de soutien scientifique et technique effectuées dans le délai prévu	Directionnel	95 %	99 %	●	97,3 %	99,8 %	99,4 %	99,5 %
		3.4 Rendement des laboratoires								
		3.4.1 Pourcentage de tests de laboratoire terminés dans le délai prévu	Directionnel	90 %	99,68 %	●	99,7 %	99,7 %	99,7 %	99,6 %
		3.5 Utilisation du site web								
		3.5.1 N ^{bre} de consultations d'utilisateurs externes	Directionnel	160 K	804 K	●	339 K	377 K	358 K	2,14 M ⁶
		3.5.2 N ^{bre} de téléchargements de produits par des utilisateurs externes	Directionnel	50 K	100 K	●	74 K	60 K	60 K	206 K ⁶
		3.5.3 N ^{bre} de consultations distinctes par des utilisateurs externes	Directionnel	100 K	536 K	●	203 K	227 K	215 K	1,50 M ⁶
		3.6 Formations offertes aux clients								
		3.6.1 N ^{bre} de séances de formation offertes aux clients externes	Directionnel	20	14	⊗ ⁷	22	5	21	10

		Indicateur	Type	Cible trimestrielle	Moyenne trimestrielle ¹	Progrès annuels ²	T1	T2	T3	T4
OS 1 – Fournir l'expertise scientifique et technique pour renforcer le secteur de la santé publique en Ontario et appuyer la concrétisation de ses objectifs		3.7 Satisfaction des clients à l'égard des séances de formation								
		3.7.1 Pourcentage de séances de formation cotées à au moins 3,5 sur 5 par les clients	Directionnel	90 %	9,8 %	●	100 %	67 %	100 %	100 %
		3.8 Stages d'étudiants								
		3.8.1 N ^{bre} de nouveaux stages d'étudiants	Directionnel	31 ⁸	31	●	40	30	23	31
		3.9 Volumes de tests de laboratoire								
		3.9.1 Nombre de tests de laboratoire effectués	Directionnel	1,33 M	1,61 M	●	1,71 M	1,65 M	1,55 M	1,51 M ⁹
	OS 1 – Enrichir les données probantes et les connaissances en santé publique	4.1 Publications du personnel								
		4.1.1 N ^{bre} d'articles publiés dans des revues à comité de lecture d'intérêt pour la santé publique	Directionnel	32 – 35	56	●	64	43	61	55
		4.2 Diffusion des connaissances								
		4.2.1 Pourcentage d'articles à comité de lecture publiés dans des revues prioritaires	Directionnel	75 %	57,5 %	⊗ ¹⁰	65,6 %	60,5 %	63,9 %	40 %
		4.3 Fonds provenant de tiers								
		4.3.1 Montant des subventions octroyées à des chercheurs de SPO par des organismes de financement	Directionnel	> 400 K\$	541 K\$	●	526 K\$	435 K\$	538 K\$	668 K\$
		4.4 Mentions dans les médias								
		4.4.1 Nombre de mentions dans les médias ¹¹	Descriptif	S/O	S/O	S/O	-	-	-	-
	OS 5 – Obtenir la participation de notre merveilleux personnel et de nos équipes	5.1 Efficacité du recrutement								
		5.1.1 N ^{bre} moyen de jours pour doter les postes permanents et temporaires	Directionnel	60	45	●	52	35	51	42
		5.2 Absentéisme du personnel								
		5.2.1 Nombre moyen de jours de congé de maladie payés par employé	Norme de l'industrie	2	2.4	⊖	2.2	2.4	2.6	2.4
		5.3 Roulement du personnel								
		5.3.1 Taux de roulement volontaire et involontaire des employés permanents	Descriptif	S/O	1,89	S/O	0,80	2,18	2,11	2,47 ¹²
		5.4 Titres de compétence et certification du personnel des laboratoires								
		5.4.1 Pourcentage de médecins microbiologistes/ microbiologistes cliniciens et de technologues de laboratoire médical possédant les certifications et titres requis	Norme de l'industrie	100 %	100 %	●	S/O	100 %	S/O	100 %
	Fondements et catalyseurs organisationnels	6.1 Rendement financier								
		6.1.1 Écart perçu des dépenses réelles par rapport à celles prévues	Directionnel	± 1.5 %	N/dis	N/dis	-	-	-	-
		6.2 Plaintes								
		6.2.1 N ^{bre} de plaintes sur les services ou les produits de SPO	Directionnel	≤ 7	5	●	7	5	3	3
		6.3 Disponibilité des systèmes technologiques de l'organisation								
		6.3.1 Temps utilisable de l'infrastructure de TI générale	Entente de service	99,5 %	100 %	●	100 %	100 %	100 %	100 %
		6.4 Évaluation externe de la qualité des laboratoires								
		6.4.1 Résultat annuel général moyen aux tests de vérification de la compétence clinique de l'Institute for Quality Management in Healthcare (IQMH) ¹³	Norme de l'industrie	> 90 %	99,7 %	●	S/O	99,9 %	S/O	99,5 %
		6.4.2 Résultat annuel général aux tests de la Canadian Association for Laboratory Accreditation (CALA Z) ¹³	Norme de l'industrie	> 70 %	90,7 %	●	S/O	91,3 %	S/O	90,1 %

Légende	
Objectif atteint ou dépassé	●
Objectif manqué de peu	⊖
Objectif manqué de beaucoup	⊗
Sans objet	S/O
Données non disponibles	N/dis

Remarques :

¹Les moyennes trimestrielles sont basées sur les données brutes de l'exercice complet.

²Les progrès annuels sont basés sur la moyenne trimestrielle de chaque mesure.

³Le Système d'information des laboratoires (LIS) a connu un retard sur le plan de la transmission de résultats à la fin mars 2020 en raison d'un manque de capacité des suites d'une hausse exponentielle des tests de COVID-19 administrés. L'accroissement considérable de la capacité interne et de la capacité de partenaires externes des TI, afin de répondre à la demande historique, a permis de résoudre ce problème.

⁴Ces mesures ont atteint des niveaux records au T4 en raison d'une hausse des demandes de clients en lien avec la COVID-19. En tout, 47 % (27) des produits axés sur les connaissances et 73,7 % (864) des activités de soutien scientifique

et technique étaient directement liés à la COVID-19.

⁵Le nombre de demandes urgentes de clients traitées a augmenté de façon draconienne au T4 en raison d'une augmentation des demandes liées à la COVID-19 exigeant une réponse dans les 24 heures suivantes.

⁶Les trois mesures de l'achalandage du site web ont affiché des résultats sans précédent au T4 en raison d'une forte demande de ressources en lien avec la COVID-19.

65 % de toutes les consultations (2,14 millions) avaient trait aux pages en lien avec la COVID-19. Fait important, notre nouvelle section *Ressources publiques sur la COVID-19* a fait l'objet de plus de 235 000 consultations et nos documents sur l'hygiène des mains et les pratiques de base de PCI ont connu une hausse de l'achalandage. Nous avons enregistré plus de 206 000 téléchargements de produits par des utilisateurs externes. Parmi les documents les plus consultés figuraient les nouvelles feuilles de renseignements grand public sur la COVID-19, le formulaire de demande de test de dépistage de la COVID-19 et les documents existants de pratiques exemplaires en matière de PCI. Le nombre de consultations par des utilisateurs externes était supérieur à 1,5 million, dont 84 % constituaient des premières visites.

⁷La cible n'a pas été atteinte en raison d'une décision ponctuelle d'organiser moins de Formations SPO en raison de la COVID-19.

⁸Cette cible est basée sur le nombre moyen de stages d'étudiants de l'exercice précédent.

⁹En raison de la COVID-19, le service de diagnostic moléculaire de SPO a connu une augmentation de 86,1 % (70 233 prélèvements) du nombre d'analyses effectuées comparativement au T4 du dernier exercice, ainsi qu'une augmentation d'ensemble de 69,9 % par rapport au dernier exercice. D'autres services (virologie, bactériologie, parasitologie, etc.) ont connu une réduction du nombre de prélèvements reçus à des fins d'analyse, probablement due au nombre de cliniques médicales fermées (en particulier les cliniques de fertilité qui sont responsables de la majorité des volumes élevés de tests), à l'achalandage des salles d'urgence et à la demande inférieure d'analyses liées aux voyages à l'extérieur du pays, comme les tests de paludisme, en raison des restrictions imposées sur les déplacements à l'extérieur du pays.

¹⁰La cible de cette mesure a toujours été ambitieuse. Une variété de facteurs comme la clientèle cible, l'urgence de publication et le type d'article peuvent pousser les auteurs de SPO à choisir des revues que SPO n'a pas qualifiées de prioritaires. SPO surpasse systématiquement la cible trimestrielle d'articles publiés dans des revues à comité de lecture d'intérêt pour la santé publique et ses services bibliothécaires et services de recherche et d'éthique continuent d'accroître les efforts déployés pour sensibiliser le personnel aux revues prioritaires et cotes des revues, et aider les auteurs à choisir des revues à grande circulation pour la publication de leurs recherches.

¹¹Les services de suivi des médias ont été annulés en raison des restrictions des dépenses imposées par le gouvernement. Pour cette raison, nous n'avons pas de chiffres pour cette mesure.

¹²Le taux était plus élevé au T4 que durant les autres trimestres en raison d'un nombre de retraites et de contrats plus élevés qu'à l'habitude s'étant terminés au T4.

¹³Les indicateurs 5.4 et 6.4 ne sont pas aussi dynamiques sur une base trimestrielle que les autres indicateurs et sont par conséquent rapportés deux fois par année seulement.

¹⁴Incapable de procéder au calcul sans obtenir le budget de 2019-2020 approuvé par le conseil.

Description des indicateurs actuels

2.1.1 N^{bre} de consultations distinctes de l'outil de recherche Query sur les maladies infectieuses et 2.1.2 N^{bre} de consultations distinctes de l'outil de recherche Query sur les infections transmissibles sexuellement : Nombre total de consultations de l'outil et de personnes accédant à ces outils web d'examen dynamique des données qui permettent aux utilisateurs d'approfondir leurs recherches et d'examiner des données brutes, par bureau de santé publique et autres critères démographiques, afin d'améliorer la gestion des maladies infectieuses en Ontario.

2.2.1 N^{bre} d'indicateurs dans les Snapshots et 2.2.2 Pourcentage à jour 6 mois après la diffusion de l'information : Mesures de la quantité de contenu et du degré d'actualité de ces indicateurs clés de la santé de la population utilisés pour visualiser les tendances sous forme de tableaux de bord web interactifs. Les indicateurs sont mis à jour régulièrement à mesure que des données nouvelles ou à jour deviennent disponibles, et de nouveaux indicateurs sont ajoutés au besoin et lorsque les données sont disponibles. **2.2.3 N^{bre} de visites distinctes de l'outil sur les Snapshots par des utilisateurs externes** : Nombre d'utilisateurs distincts qui accèdent à cette documentation au cours d'un trimestre.

2.3.1 Temps utilisable du Système d'information des laboratoires : Mesure de la disponibilité du Système d'information des laboratoires, qui est essentiel aux activités des laboratoires de SPO. Le service est fourni aux termes d'un contrat conclu avec le fournisseur de services du gouvernement provincial.

3.1.1 N^{bre} de produits axés sur les connaissances découlant de demandes des clients et 3.1.2 N^{bre} d'activités de soutien scientifique et technique découlant de demandes des clients : Nombre d'activités axées sur les connaissances réalisées par le personnel de SPO à la suite de demandes de clients. Les types d'activités comprennent l'analyse documentaire, l'élaboration de rapports statistiques et techniques, de documents d'orientation, de documents de pratiques exemplaires et de lignes directrices cliniques, ainsi que l'offre de soutien scientifique et technique, par ex. sous forme de consultations et de vérification des faits.

3.2.1 N^{bre} de demandes urgentes traitées : Comprend les demandes auxquelles SPO doit donner suite dans les 24 heures. Il s'agit d'un sous-groupe de 3.1.1 et de 3.1.2.

3.3.1 Pourcentage de produits axés sur les connaissances réalisés dans le délai prévu et 3.3.2 Pourcentage d'activités de soutien scientifique et technique effectuées dans le délai prévu : Pourcentage d'activités liées aux connaissances réalisées dans les délais demandés.

3.4.1 Pourcentage d'analyses de laboratoire réalisées dans le délai prévu : Pourcentage de tests de laboratoire réalisés dans les délais établis selon les normes de l'industrie, pour chaque type de tests.

3.5.1 N^{bre} de consultations d'utilisateurs externes et 3.5.2 N^{bre} de téléchargements de produits par des utilisateurs externes : Nombre de fois que des utilisateurs externes accèdent au site web externe de SPO et (ou) téléchargent des documents du site web. **3.5.3 N^{bre} de consultations uniques d'utilisateurs externes** : Nombre de visiteurs uniques du site web au cours d'un trimestre.

3.6.1 N^{bre} de séances de formation offertes aux clients externes : Nombre de séances Formation SPO, de séances de formation ou de cours ou d'ateliers de formation sur le fonctionnement ou les procédures offerts à des clients ou à des groupes externes d'au moins cinq personnes.

3.7.1 3.7.1 Pourcentage de séances de formation cotées à au moins 3,5 sur 5 par les clients : Nombre de séances de formation que les participants ont évaluées en moyenne à au moins 3,5 sur 5, divisé par le nombre total de séances offertes.

3.8.1 N^{bre} de nouveaux stages d'étudiants à SPO : Nombre de stages d'étudiants à SPO, y compris les stages de résidents en médecine, d'étudiants à la maîtrise ou au doctorat et d'étudiants des programmes de technologie de laboratoire.

3.9.1 N^{bre} de tests de laboratoire : Nombre total d'épreuves effectuées dans les laboratoires de SPO, à l'exception des épreuves menées à des fins de recherche.

4.1.1 N^{bre} d'articles publiés dans des revues à comité de lecture d'intérêt pour la santé publique, auxquels SPO a contribué : Nombre total d'articles rédigés par des membres du personnel de SPO, dans le cadre de leur travail à SPO, qui ont été publiés dans une revue scientifique à comité de lecture ou une revue scientifique revue par un comité de rédaction composé d'experts et (ou) affilié à une organisation faisant autorité.

4.2.1 Proportion d'articles à comité de lecture publiés dans des revues prioritaires : Proportion d'articles visés à la mesure 4.1.1 qui sont publiés dans des revues prioritaires à l'échelle internationale et (ou) destinés au milieu de la santé publique de l'Ontario. Cet indicateur aide à déterminer le degré auquel les recherches de SPO sont intégrées au bassin de données probantes et de connaissances en santé publique.

4.3.1 Montant des subventions octroyées à des chercheurs de SPO par des tiers : Montant des subventions de tiers octroyées à SPO, réparti sur la durée des subventions.

4.4.1 N^{bre} de mentions de SPO dans les médias : Nombre de fois que SPO, son personnel, ses produits, ses services ou ses recherches sont mentionnés dans les médias populaires, sauf les médias sociaux.

5.1.1 N^{bre} moyen de jours pour doter les postes permanents et temporaires : Nombre moyen de jours civils nécessaires pour doter un poste, à compter de la date de l'affichage de l'offre jusqu'à la date où SPO reçoit une convention d'emploi signée.

5.2.1 N^{bre} moyen de jours de congé de maladie payés par employé : Nombre moyen de jours de maladie payés par employé à temps plein ou à temps partiel.

5.3.1 Taux de roulement volontaire et involontaire des employés permanents : Pourcentage d'employés permanents qui quittent l'organisation (à l'exclusion des retraites) par rapport au nombre total d'employés permanents.

5.4.1. Pourcentage de médecins microbiologistes/microbiologistes cliniciens et de technologues de laboratoire médical possédant les certifications et titres requis : Proportion de médecins microbiologistes employés par les laboratoires qui sont membres en règle de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario ainsi que la proportion de technologues de laboratoire médical employés par les laboratoires qui sont membres en règle de l'Ordre des technologues de laboratoire médical de l'Ontario.

6.1.1 Écart perçu, depuis le début de l'exercice, des dépenses réelles par rapport à celles prévues : Niveau des dépenses réelles de SPO par rapport aux dépenses prévues; indique la situation financière de SPO par rapport à son budget.

6.2.1 N^{bre} de plaintes sur les services ou les produits de SPO : Nombre de plaintes externes concernant des produits ou des services de SPO.

6.3.1 Temps utilisable de l'infrastructure de TI générale : Pourcentage du temps où l'infrastructure de TI générale (y compris les systèmes clés comme ceux des finances, Sharepoint, le courriel et Microsoft Lync) fonctionne.

6.4.1 Résultat annuel général moyen aux tests du programme d'évaluation Quality Management Program – Laboratory Services (QMP-LS) et 6.4.2 Résultat annuel général aux tests de la Canadian Association for Laboratory Accreditation (CALA Z) : Pourcentage d'échantillons d'essais d'aptitude fournis par les programmes d'essais d'aptitude QMP-LS (pour les essais cliniques et CALA (pour les essais environnementaux) qui répondent aux critères d'acceptabilité.

Risques situationnels et autres facteurs importants ayant eu un impact sur les résultats

En 2019-2020, SPO a continué de faire l'objet d'une série de restrictions relatives aux dépenses et à l'embauche imposées par le gouvernement de l'Ontario en 2018. Par conséquent, SPO a temporairement limité ou reporté certaines de ses activités.

De plus, la période visée par ce rapport annuel inclut également les trois premiers mois de la pandémie de COVID-19, qui a débuté en 2020. Compte tenu de la nature sans précédent de la COVID-19, et de la hausse exponentielle des activités de SPO en vue d'appuyer la riposte de l'Ontario, certaines activités, produits et services ont dû être reportés ou différés au T4 afin de rediriger l'attention et l'expertise requises et d'appuyer le ministère de la Santé, le médecin hygiéniste en chef, les bureaux de santé publique et les autres partenaires du système de santé.

Des notes de bas de page incluses à la section précédente indiquent les situations où ces facteurs ou événements ont nui aux résultats de SPO en ce qui a trait aux cibles du plan d'activités annuel et mesures de rendement.

Rendement financier

SPO confirme avoir reçu des fonds du ministère de la Santé et avoir géré ses ressources prudemment et judicieusement. À la fin de l'exercice, SPO avait équilibré ses recettes et ses dépenses de fonctionnement et avait utilisé la totalité du financement opérationnel reçu du ministère pour l'exercice 2019-2020. En ce qui a trait aux 158 838 M\$ de financement opérationnel reçu du ministère, 156 151 M\$ ont servi à couvrir les dépenses de fonctionnement annuelles et le reste, soit 2 687 M\$, a été utilisé pour couvrir des dépenses liées à du matériel secondaire et à d'autres actifs appuyant les activités de base de SPO.

Les fonds fournis par le ministère de la Santé ont permis à SPO de poursuivre l'élaboration de ses programmes et de faire progresser diverses initiatives. SPO reçoit aussi des fonds de tierces parties qui sont qualifiés d'« autres subventions » dans les états financiers vérifiés. Comme dans les rapports précédents, les dépenses déclarées comprennent les dépenses équivalant aux autres subventions (ces dépenses sont payées exclusivement avec les revenus provenant de tierces parties).

Rapport sur les responsabilités de la direction

La direction de SPO a la responsabilité de préparer les états financiers ci-joints conformément aux normes canadiennes de comptabilité pour les organisations gouvernementales sans but lucratif qui sont établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada.

Lorsqu'elle prépare ces états financiers, la direction choisit les politiques comptables appropriées et utilise son jugement et ses meilleures estimations pour faire état des événements et des transactions à mesure qu'ils surviennent. La direction a déterminé ces montants selon une méthode raisonnable afin que les états financiers soient présentés avec fidélité à tous les égards importants. Les données financières mentionnées dans le présent rapport annuel sont préparées selon la même méthode que celle utilisée pour les états financiers.

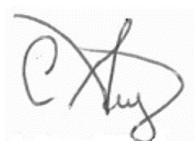
SPO maintient un système de contrôles comptables internes visant à fournir l'assurance raisonnable, à un coût raisonnable, que ses biens sont protégés et que ses transactions sont exécutées et consignées conformément à ses politiques concernant ses activités.

Il incombe au conseil d'administration de s'assurer que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière et de contrôle interne et de passer en revue et d'approuver en dernier ressort les états financiers consolidés. Le conseil s'acquitte de cette responsabilité par l'intermédiaire de son comité permanent de la vérification et des finances. Ce comité se réunit au moins quatre fois par année pour examiner les renseignements financiers vérifiés et non vérifiés. Ernst and Young LLP jouit d'un accès libre et complet à ce comité.

La direction est consciente de sa responsabilité de présenter des renseignements financiers qui soient représentatifs des activités de SPO, uniformes et fiables, et pertinents aux fins de l'évaluation éclairée des activités de SPO.



Cathy Campos, CPA, CA
Directrice générale des finances



Colleen Geiger
Présidente-directrice générale (par intérim);
Directrice générale, Stratégie et relations avec les
parties prenantes, recherche, information et
connaissances (SRPP et RIC)

États financiers 2019-2020

**Agence ontarienne de protection
et de promotion de la santé**

**[fonctionnant sous le nom de Santé publique
Ontario]**

Le 31 mars 2020

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

États financiers
31 mars 2020



Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'**Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé** [fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario] [AOPPS], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'AOPPS au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'AOPPS conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'AOPPS à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'AOPPS ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'AOPPS.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'AOPPS;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'AOPPS à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'AOPPS à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario), nous déclarons qu'à notre avis les normes comptables canadiennes pour le secteur public du Canada ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Toronto, Canada
Le 23 juin 2020

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

État de la situation financière

[en milliers de dollars]

Aux 31 mars

	2020	2019
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie	22 132	25 541
Débiteurs [note 3]	6 482	9 108
Charges payées d'avance [note 12(e)]	11 127	1 142
Total de l'actif à court terme	39 741	35 791
Trésorerie soumise à restrictions [note 4]	8 130	8 845
Immobilisations, montant net [note 5]	88 904	79 056
	136 775	123 692
Passif et actif net		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	31 482	28 121
Total du passif à court terme	31 482	28 121
Apports reportés au titre des immobilisations [note 6]	93 190	83 841
Apports reportés [note 7]	2 363	2 443
Passif au titre des prestations constituées [note 8]	2 842	3 027
Passifs au titre des loyers comptabilisés d'avance	5 749	5 187
Autres passifs	1 149	1 073
Total du passif	136 775	123 692
Engagements et éventualités [note 12]		
Actif net	—	—
	136 775	123 692

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,



Administrateur

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

[en milliers de dollars]

Exercices clos les 31 mars

	2020	2019
	\$	\$
Produits		
Ministère de la Santé	156 151	152 703
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations [note 6]	5 464	6 547
Autres subventions	2 207	1 781
Recouvrements divers	946	1 214
	164 768	162 245
Charges [notes 8 et 10]		
Programme des laboratoires de santé publique	108 399	102 889
Programmes de sciences et de santé publique	37 757	38 802
Frais d'administration [note 9]	13 148	14 007
Amortissement des immobilisations	5 464	6 547
	164 768	162 245
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	—	—
Actif net au début de l'exercice	—	—
Actif net à la fin de l'exercice	—	—

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

État des flux de trésorerie

[en milliers de dollars]

Exercices clos les 31 mars

	2020	2019
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	—	—
Ajout (déduction) des éléments sans effet sur la trésorerie		
Charge au titre des avantages du personnel	98	104
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations	(5 464)	(6 547)
Amortissement des immobilisations	5 464	6 547
	98	104
Variations des éléments d'exploitation hors trésorerie		
Diminution des débiteurs [note 11]	2 626	2 867
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	(9 985)	276
Augmentation (diminution) des apports reportés	(80)	8
Augmentation des passifs au titre des loyers comptabilisés d'avance	562	647
Augmentation des autres passifs	76	449
Augmentation des créditeurs et charges à payer [note 11]	2 131	3 676
Variation nette du passif au titre des prestations constituées	(283)	(250)
Flux de trésorerie de fonctionnement	(4 855)	7 777
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations, montant net [note 11]	(14 082)	(2 202)
Flux de trésorerie d'investissement en immobilisations	(14 082)	(2 202)
Activités de financement		
Apports aux fins de l'acquisition d'immobilisations [note 11]	14 813	5 657
Diminution (augmentation) de la trésorerie soumise à restrictions	715	(2 391)
Flux de trésorerie de financement	15 528	3 266
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice	(3 409)	8 841
Trésorerie au début de l'exercice	25 541	16 700
Trésorerie à la fin de l'exercice	22 132	25 541

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2020

1) Description de l'organisme

L'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé [fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario] [«AOPPS»] a été constituée en personne morale sans capital-actions en vertu de la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*. L'AOPPS a pour mission d'accroître la protection et la promotion de la santé de la population ontarienne, de contribuer aux efforts déployés en vue de réduire les injustices en matière de santé, de fournir des conseils et un soutien scientifiques et techniques aux personnes de divers secteurs qui travaillent à protéger et à améliorer la santé de la population ontarienne, ainsi que d'exercer et d'appuyer des activités comme l'évaluation de l'état de santé de la population, ainsi que la recherche, la surveillance, les études épidémiologiques, la planification et l'évaluation en matière de santé publique.

En vertu de la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*, l'AOPPS est principalement financée par la province d'Ontario.

En tant qu'organisme de la Couronne, l'AOPPS est exempté de l'impôt sur les bénéfices.

2) Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, telles qu'elles ont été établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public [«CCSP»] des Comptables professionnels agréés du Canada [«CPA Canada»]. L'AOPPS a choisi de suivre les chapitres 4200 à 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Comptabilisation des produits

Les apports sont comptabilisés dans les comptes lorsqu'ils sont reçus ou qu'ils sont à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement sûr. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont comptabilisés initialement dans les comptes. Les apports grevés d'une affectation d'origine externe sont constatés à titre d'apports reportés ou d'apports reportés au titre des immobilisations à leur comptabilisation initiale dans les comptes et puis comme produits au cours de la période où sont engagées les charges connexes.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur marchande à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

Installations techniques	de 5 à 30 ans
Autre équipement	de 5 à 10 ans
Mobilier	de 5 à 20 ans
Améliorations locatives	sur la durée du bail

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2020

Stocks et autres fournitures détenues aux fins d'utilisation

Les stocks et autres fournitures détenues aux fins d'utilisation sont passés en charges au moment de l'acquisition.

Avantages sociaux futurs

Les cotisations aux régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées sont passées en charges selon la comptabilisation d'exercice.

Les avantages sociaux futurs complémentaires sont des prestations autres que de retraite qui sont offertes à certains employés et qui sont constituées à mesure que ceux-ci rendent les services nécessaires pour obtenir ces avantages futurs. Le coût de ces avantages sociaux futurs est établi par calcul actuariel au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et des meilleures estimations de la direction quant aux augmentations salariales prévues et à l'âge de retraite des employés. Les gains et les pertes actuariels nets liés aux avantages sociaux futurs sont amortis sur la durée résiduelle moyenne de 10 ans d'activité des employés actifs. Les passifs au titre des avantages sociaux futurs sont actualisés en fonction du coût financier moyen à l'égard des nouveaux titres de créance de la province d'Ontario émis, dont les échéances correspondent à la durée du passif.

Ventilation des charges

Les coûts de chaque fonction comprennent les coûts relatifs au personnel et les autres charges directement liées à la fonction. Les charges de fonctionnement général et les autres coûts ne sont pas ventilés.

Apports sous forme de biens et de services

Les apports sous forme de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Les instruments financiers, y compris les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer, sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, puis évalués au coût, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période considérée. Les estimations et les hypothèses importantes employées dans les présents états financiers exigent du jugement et sont utilisées, entre autres, aux fins des salaires et des avantages à payer, des régimes d'avantages sociaux futurs des employés [crédits aux fins des indemnités de départ] et de la durée de vie utile estimative des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2020

3) Débiteurs

Les débiteurs se composent de ce qui suit :

	2020	2019
	\$	\$
Ministère de la Santé	4 855	7 765
Taxe de vente harmonisée	1 104	703
Divers	523	640
	6 482	9 108

4) Trésorerie soumise à restrictions

a) La trésorerie soumise à restrictions se compose de ce qui suit :

	2020	2019
	\$	\$
Ministère de la Santé	8 095	8 810
Divers	35	35
	8 130	8 845

La trésorerie soumise à restrictions du ministère de la Santé représente le financement reçu à l'égard du passif pris en charge par l'AOPPS relativement aux crédits aux fins des indemnités de départ [note 8b)] et aux autres crédits [principalement les indemnités de vacances à payer] liés aux employés mutés à l'AOPPS [laboratoires de santé publique de l'Ontario en 2008 et architecture de santé publique en 2011] et les sommes non dépensées relativement à des projets d'investissement. Les fonds associés aux crédits aux fins des indemnités de départ et aux autres crédits sont réduits lorsque les employés mutés quittent leur emploi auprès de l'AOPPS. Les fonds associés aux projets d'investissement sont réduits lorsque des immobilisations sont achetées.

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2020

b) La continuité de la trésorerie soumise à restrictions du ministère de la Santé est comme suit :

	2020			
	Crédits aux fins des indemnités de départ \$	Autres crédits \$	Projets d'investissement \$	Total \$
Trésorerie soumise à restrictions au début de l'exercice	2 602	1 423	4 785	8 810
Montant reçu au cours de l'exercice	—	—	12 025	12 025
Intérêts gagnés [note 6]	56	30	100	186
Réduction de la trésorerie soumise à restrictions [note 8b)]	(283)	(19)	(12 624)	(12 926)
Trésorerie soumise à restrictions à la fin de l'exercice	2 375	1 434	4 286	8 095

	2019			
	Crédits aux fins des indemnités de départ \$	Autres crédits \$	Projets d'investissement \$	Total \$
Trésorerie soumise à restrictions au début de l'exercice	2 800	1 411	2 196	6 407
Montant reçu au cours de l'exercice	—	—	4 022	4 022
Intérêts gagnés [note 6]	52	26	34	112
Réduction de la trésorerie soumise à restrictions [note 8b)]	(250)	(14)	(1 467)	(1 731)
Trésorerie soumise à restrictions à la fin de l'exercice	2 602	1 423	4 785	8 810

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2020

5) Immobilisations

	2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Installations techniques	369	362	7
Autre équipement	37 288	32 199	5 089
Mobilier	3 852	3 834	18
Améliorations locatives	96 654	28 889	67 765
Immobilisations en cours	16 025	—	16 025
	154 188	65 284	88 904

	2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Installations techniques	369	359	10
Autre équipement	34 601	30 708	3 893
Mobilier	3 852	3 635	217
Améliorations locatives	96 654	25 118	71 536
Immobilisations en cours	3 400	—	3 400
	138 876	59 820	79 056

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2020

6) Apports reportés au titre des immobilisations

Les apports reportés au titre des immobilisations représentent le montant non amorti des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés au titre des immobilisations est comptabilisé à titre de produits dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net. La continuité du solde des apports reportés au titre des immobilisations se compose de ce qui suit :

	2020	2019
	\$	\$
Apports reportés au titre des immobilisations au début de l'exercice	83 841	84 818
Apports aux fins de l'acquisition d'immobilisations	14 713	6 173
Ajustement des apports reportés au titre des immobilisations	—	(637)
Intérêts gagnés sur les apports non affectés [note 4b)]	100	34
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations	(5 464)	(6 547)
Apports reportés au titre des immobilisations à la fin de l'exercice	93 190	83 841
Apports reportés au titre des immobilisations non affectés [note 4b)]	(4 286)	(4 785)
Apports reportés au titre des immobilisations affectés aux immobilisations	88 904	79 056

La trésorerie soumise à restrictions comprend un montant de 4 286 \$ [4 785 \$ en 2019] [note 4b)] relatif aux apports reportés au titre des immobilisations non affectés.

7) Apports reportés

- a) Les apports reportés sont composés de subventions et de dons grevés d'affectations d'origine externe non dépensés aux fins suivantes :

	2020	2019
	\$	\$
Crédits aux fins des indemnités de départ	339	450
Centre Sheela Basrur [note 4a)]	30	35
Fonds de tiers	1 994	1 958
	2 363	2 443

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2020

La continuité des apports reportés est comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Apports reportés au début de l'exercice	2 443	2 436
Montants reçus au cours de l'exercice	1 967	1 899
Montants comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice	(2 047)	(1 892)
Apports reportés à la fin de l'exercice	2 363	2 443

- b) Les apports reportés liés aux crédits aux fins des indemnités de départ représentent l'écart entre la trésorerie soumise à restrictions qui est détenue au titre des crédits aux fins des indemnités de départ [note 4b)] et la tranche du passif au titre des prestations constituées se rapportant au service antérieur à la mutation des employés des laboratoires de l'AOPPS [note 8b)].
- c) Les apports reportés du Centre Sheela Basrur [le «Centre»] représentent les fonds non dépensés détenus par l'AOPPS qui sont affectés aux programmes de sensibilisation du Centre. En plus de ces fonds, la Toronto Foundation détient 281 \$ [299 \$ en 2019] au profit du Centre et de ses programmes.

Nommé en l'honneur de la regrettée D^{re} Sheela Basrur, ancienne médecin-chef de la santé de la province d'Ontario, le Centre a été créé pour devenir un important fournisseur en matière d'éducation et de formation en santé publique.

8) Régime d'avantages sociaux futurs

a) Régimes de retraite interentreprises

Certains employés de l'AOPPS participent au régime de retraite du Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario [«SEFPO»], au Healthcare of Ontario Pension Plan [«HOOPP»] ou au régime de pension de retraite de la fonction publique de l'Ontario [«RPRFP»], qui sont des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées. Ces régimes de retraite sont comptabilisés à titre de régimes de retraite à cotisations déterminées. Au cours de l'exercice, les cotisations de l'AOPPS au régime de retraite du SEFPO, au HOOPP et au RPRFP se sont élevées respectivement à 1 709 \$ [1 710 \$ en 2019], 4 254 \$ [4 334 \$ en 2019] et 553 \$ [528 \$ en 2019], et sont incluses dans les charges à l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l'information financière effectuée par le SEFPO au 31 décembre 2019 présente un actif net disponible pour le service des prestations de 21,7 milliards de dollars et des obligations au titre des prestations de retraite de 20,2 milliards de dollars, ce qui représente un excédent de 1,5 milliard de dollars.

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l'information financière effectuée par le HOOPP au 31 décembre 2019 présente un actif net disponible pour le service des prestations de 94,1 milliards de dollars et des obligations au titre des prestations de retraite de 73,5 milliards de dollars, ce qui représente un excédent de 20,6 milliards de dollars.

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2020

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l'information financière effectuée par le RPRFP au 31 décembre 2018 présente un actif net disponible pour le service des prestations de 13,7 milliards de dollars et des obligations au titre des prestations de retraite de 13,2 milliards de dollars, ce qui représente un excédent de 0,5 milliard de dollars.

b) Crédits aux fins des indemnités de départ

L'AOPPS a pris en charge les régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées sans capitalisation offerts aux employés par le gouvernement de l'Ontario dans le cadre de la mutation des employés des laboratoires de santé publique de l'Ontario [en 2008] et de l'architecture de santé publique [en 2011]. Dans le cadre de ces régimes, certains employés peuvent toucher un paiement forfaitaire versé à la retraite selon les années de service. La dernière évaluation actuarielle des régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées pour les employés admissibles restants a été effectuée au 31 mars 2018. L'AOPPS évalue chaque année, au 31 mars, son obligation au titre des prestations constituées aux fins comptables en se fondant sur une extrapolation établie en fonction de la dernière évaluation actuarielle.

Autres renseignements sur les régimes :

	2020	2019
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées	3 118	3 273
Pertes actuarielles non amorties	(276)	(246)
Passif au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	2 842	3 027

La continuité du passif au titre des prestations constituées aux 31 mars se compose de ce qui suit :

	2020	2019
	\$	\$
Passif au titre des prestations constituées au début de l'exercice	3 027	3 173
Charge de l'exercice	98	104
Apports pour couvrir les prestations versées [note 4b)]	(283)	(250)
Passif au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	2 842	3 027

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2020

Les principales hypothèses actuarielles adoptées dans le cadre de l'évaluation des obligations au titre des prestations constituées et des charges connexes de l'AOPPS sont comme suit :

	2020	2019
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	1,90	2,30
Taux de croissance de la rémunération	2,25	2,25
Taux d'inflation	2,00	2,00
Charges		
Taux d'actualisation	2,30	2,50
Taux de croissance de la rémunération	2,25	2,25
Taux d'inflation	2,00	2,00

9) Rémunération des administrateurs

Selon la directive à l'égard des personnes nommées par le gouvernement, la rémunération versée aux administrateurs doit être divulguée. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, les administrateurs ont touché une rémunération de 2 \$ [8 \$ en 2019].

10) Opérations entre apparentés

L'AOPPS est contrôlée par la province d'Ontario par l'entremise du ministère de la Santé, et de ce fait, est un apparenté pour d'autres organismes qui sont contrôlés par la province d'Ontario ou sous l'influence notable de celle-ci. Les opérations avec ces apparentés sont énumérées ci-dessous.

Toutes les opérations entre apparentés sont évaluées à la valeur d'échange, ce qui représente le montant de la contrepartie établie et convenue par les apparentés.

- a) L'AOPPS a conclu des accords de paiements de transfert avec différents apparentés. En vertu de ces accords, l'AOPPS verse des montants à ces parties une fois que les conditions d'admissibilité définies ont été respectées. Les charges pour l'exercice comprennent des paiements de transfert de 525 \$ [772 \$ en 2019], lesquels sont comptabilisés dans les programmes de sciences et de santé publique dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2020

- b) L'AOPPS a engagé des coûts de 16 022 \$ [18 731 \$ en 2019] pour la location de locaux pour bureaux et pour d'autres charges liées aux installations engagées dans le cadre d'opérations conclues avec la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier, et des coûts liés aux services de technologie de l'information et au soutien informatique de 7 762 \$ [7 198 \$ en 2019] dans le cadre d'opérations conclues avec le ministère des Finances. Ces opérations ont été comptabilisées dans le programme des laboratoires de santé publique, les programmes de sciences et de santé publique ou les frais d'administration dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.
- c) L'AOPPS a engagé des coûts de 920 \$ [971 \$ en 2019] pour d'autres services contractuels, entre autres des services juridiques et des essais en laboratoire dans le cadre d'opérations conclues avec divers apparentés. Ces opérations ont été comptabilisées dans le programme des laboratoires de santé publique, les programmes de sciences et de santé publique ou les frais d'administration dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

11) Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation des créditeurs et charges à payer est rajustée pour exclure les immobilisations reçues mais non payées au 31 mars 2020, d'un montant de 2 200 \$ [970 \$ en 2019].

La variation des débiteurs est rajustée pour exclure les apports liés aux immobilisations à recevoir mais non reçus au 31 mars 2020, d'un montant de 735 \$ [735 \$ en 2019].

12) Engagements et éventualités

- a) Aux termes de l'entente sur le transfert des laboratoires, le ministère de la Santé est responsable de l'ensemble des obligations et des passifs au titre des laboratoires de santé publique contractés avant la date du transfert ou qui pourraient survenir par la suite, mais dont la cause existait avant la date du transfert, soit le 15 décembre 2008.
- b) L'AOPPS est membre du Healthcare Insurance Reciprocal of Canada [«HIROC»]. Le HIROC regroupe les risques liés à l'assurance responsabilité de ses membres. Les membres du groupe paient des primes de dépôt annuelles qui sont établies par calcul actuariel et passées en charges au cours de l'exercice considéré. Ces primes peuvent faire l'objet de cotisations ultérieures pour les écarts entre résultats et prévisions du groupe pour les années antérieures au cours desquelles l'AOPPS était membre du groupe. Au 31 mars 2020, aucune cotisation n'avait été reçue.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2020

- c) Les obligations au titre des paiements annuels minimaux futurs de l'AOPPS relativement aux locaux sont comme suit :

	\$
2021	18 450
2022	17 618
2023	17 694
2024	15 565
2025	13 173
Par la suite	205 853
	<u>288 353</u>

- d) Au 31 mars 2020, les engagements contractuels de l'AOPPS à l'égard du projet de laboratoire de London s'élevaient à 21,8 millions de dollars, dont une tranche de 14 787 \$ [2 163 \$ en 2019] a été engagée à ce jour.
- e) L'AOPPS a des engagements contractuels s'élevant à 78,1 millions de dollars à l'égard de l'achat de fournitures médicales. Au 31 mars 2020, l'AOPPS a effectué des dépôts auprès de fournisseurs s'élevant à 10 millions de dollars [néant en 2019] à l'égard de ces fournitures.

13) COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'apparition d'un nouveau coronavirus [«COVID-19»] constituait une pandémie mondiale, entraînant ainsi la mise sur pied d'une série de mesures de santé publique et d'urgence visant à combattre la propagation du virus. Les mesures d'atténuation de la COVID-19 ont lourdement perturbé les chaînes d'approvisionnement, l'activité économique et le mode de vie de tous. Elles ont aussi accentué la dépendance du public aux systèmes de santé, qui devaient continuer à fonctionner correctement et dont la Santé publique de l'Ontario (SPO) fait partie intégrante. Depuis la mise en œuvre, dès janvier 2020, de ses efforts pour répondre à la COVID-19, la SPO connaît une hausse de la demande pour ses services.

Dans la mesure où les activités de la SPO ont été touchées au cours de la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 mars 2020, la province de l'Ontario s'est engagée à rembourser les coûts engagés par la SPO pour surveiller, détecter et contenir la COVID-19 dans la province. Les soldes des créances au 31 mars 2020 comprennent 4,1 millions de dollars [note 3] à payer par le ministère de la Santé de la province de l'Ontario, en ce qui a trait spécifiquement aux dépenses liées à la COVID-19.

Après la fin de l'exercice, la SPO a continué à engager des dépenses liées à la COVID-19 et exerce ses activités en partant du principe que les coûts différentiels seront financés par la province de l'Ontario.

Conseil d'administration

Puisque SPO est un organisme provincial créé aux termes d'une loi et dirigé par un conseil d'administration, les membres de son conseil d'administration sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil conformément à la loi habilitante, en fonction des compétences suivantes :

- habilité et expertise dans les domaines couverts par le mandat de SPO, ou en gouvernance d'organisation
- compétence en comptabilité publique ou expérience financière connexe
- intérêt ou expérience manifeste en ce qui a trait aux enjeux de la santé.

Nom	Lieu	Première nomination	Mandat actuel
Frank Davis	Toronto	Le 27 février 2020	Le 26 février 2023
Martina Dwyer	Ancaster	Le 31 janvier 2020	Le 30 janvier 2023
Margaret Flynn	Brighton	Le 13 novembre 2019	Le 17 novembre 2022
John Garcia	Waterloo	Le 22 octobre 2014	Le 21 octobre 2020
Ronald St. John	Manotick	Le 3 novembre 2010	Le 2 novembre 2019 (échu)
Sandra Laclé	Sudbury	Le 20 octobre 2010	Le 19 octobre 2019 (échu)
S. Ford Ralph	Newmarket	Le 2 décembre 2015	Le 28 novembre 2022
Linda Rothstein <i>Présidente (A) vice-présidente</i>	Toronto	Le 19 novembre 2014	Le 18 novembre 2020
Catherine Whiting	North Bay	Le 14 novembre 2012	Le 13 novembre 2019 (échu)

La rémunération totale combinée de l'ensemble des membres du conseil durant l'exercice se terminant le 31 mars 2020 s'élève à 2 300 \$.

- 1 100 \$ - John Garcia
- 600 \$ – Ronald St. John
- 300 \$ - Ford Ralph
- 300 \$ – Margaret Flynn

Le conseil d'administration se concentre sur la supervision efficace des activités de SPO et sur l'exécution de son mandat et de ses orientations stratégiques. Son engagement permanent à l'égard de l'excellence en matière de gouvernance se traduit d'abord par une orientation exhaustive des nouveaux membres, suivie d'une formation régulière sur la gouvernance qui aide tous les membres à s'acquitter de leurs fonctions et obligations. Tous les nouveaux membres du conseil participent à la formation sur la gouvernance offerte par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Santé publique Ontario
480, av. University, bureau 300
Toronto (Ontario)
M5G 1V2
647 260.7100
communications@oahpp.ca
santepubliqueontario.ca

